N°156 – 8€

Unité
DES CHRÉTIENS

octobre 2009

Les Églises face aux défis bioéthiques

ÉDITORIAL

3 Tenir ensemble notre place dans les débats
Franck Lemaître

ACTUALITÉ

4 Quel avenir pour la Conférence des Églises européennes ?
5 Un nouveau secrétaire général pour le COE
Visite en France du patriarche Daniel de Roumanie

6 Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2010
"C'est vous qui êtes témoins"

DOSSIER
LES ÉGLISES FACE AUX DÉFIS BIOÉTHIQUES

8 Église catholique et questions bioéthiques :
au service du "plus petit"
Pierre d'Ornellas
11 Nouvelles questions de bioéthique :
un point de vue évangélique
Luc Olekhnovitch
14 Les Églises protestantes au déf de la bioéthique
Karsten Lehmkühler
17 Orthodoxie et bioéthique
Dominique Beauf ls
20 La KEK et les questions bioéthiques
Richard Fischer

PORTRAIT

24 Le monastère N-D de Toute Protection
à Bussy-en-Othe
Catherine Aubé-Élie

JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ

27 Mai - juin - juillet 2009

Unité
DES CHRÉTIENS

N°156 - OCTOBRE 2009
Revue trimestrielle
de formation et d'information
éditée par l'Association UADF
Rédaction : 58, avenue de Breteuil
75007 Paris - 01 72 36 69 61
Dépôt légal à parution
Directeur de la publication : Franck Lemaître
Composition, maquette, gravure : Bayard Service Édition
Parc d'activités du Moulin - 121, allée Hélène Boucher
BP 60090 - 59874 Wambrechies Cedex
Imprimerie Le Bon Caractère
Zone d'activités Sainte-Anne
BP 26 - 61190 Tourouvre
N° C.P.P.A.P. 0909 G 82028 - ISSN 1248 9646
Directeur de la rédaction : Franck Lemaître
Rédactrice en chef adjointe : Catherine Aubé-Elie
Comité interconfessionnel de rédaction : Matthew Harrison, Franck Lemaître, Michel Mallèvre, Michel Stavrou, Philippe Sukiasyan, Étienne Vion.

ABONNEMENTS

Pour tout règlement et correspondance :
SER - Abonnement UDC
14, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél. : 01 44 39 48 48
Fax : 01 44 39 48 17
courriel : abonnement.udc@cef.fr
Chèques à l'ordre de UADF - UDC

Tarifs applicables en 2009

France et Union Européenne
- Simple : 28 €
- Soutien : 45 €
- le numéro : 10,18 € (dont port 2,18 €)

Virements :
CIC Paris Bac 30066-10041-00010562608-33
IBAN : FR763006 6100 4100 0105 6260 833
BIC : CMCIFRPP
(préciser : "Frais partagés")

Autres pays
À l'ordre de UADF - UDC
- Abonnement : 32 €

Photo de couverture : Fred de Noyelle/GODONG

Tenir ensemble notre place dans les débats

P. Franck Lemaître

www.etatsgenerauxdelabioethique.fr : sur l'écran défilent des visages, accompagnés de questions : *la médecine doit-elle répondre à tout prix au désir d'enfant ? Jusqu'à quel point chercher à avoir un enfant en bonne santé ? Comment exprimer sa position sur le don d'organes ? Jusqu'où chercher à savoir si l'on risque d'avoir certaines maladies ?* Questions graves, questions qui touchent chacun de nous un jour ou l'autre. Questions sur lesquelles l'avis de tous est sollicité à l'occasion de la révision de la législation en matière biomédicale. Assistance médicale à la procréation, diagnostic prénatal, prélèvement d'organes, recherche sur l'embryon humain : sur tous ces sujets les Églises sont invitées – comme d'autres – à exprimer leurs convictions, et l'on trouvera dans ce numéro un large écho des points de vue catholique, évangélique, luthéro-réformé et orthodoxe. Le soin qui a été apporté aux réponses illustre, une fois encore, que les chrétiens – toutes confessions confondues – ne cantonnent pas leur réflexion aux questions intra-ecclésiales.
On ne pourra manquer d'être frappé par la proximité des positions des Églises sur ces sujets difficiles. Certes la manière dont les différentes familles chrétiennes se saisissent théologiquement de ces questions nouvelles n'est pas la même. Mais les conclusions sont étonnamment proches, sur la gestation pour autrui par exemple. On répète souvent que c'est sur les questions éthiques que les Églises sont le plus nettement divisées aujourd'hui. N'exagère-t-on pas parfois ces différences ? Si l'on écoutait certains, tous les comités mixtes de dialogue entre familles chrétiennes devraient aujourd'hui discuter d'éthique. Cet avis ne mériterait-il pas plus de nuance ? Certes, par le passé, les Églises ont fait des choix différents sur la question du mariage après divorce ou celle de la contraception. Mais pour des dossiers aussi actuels que la procréation ou la fin de vie, c'est bien sur une vision semblable de la nature humaine – créée à l'image de Dieu et recréée en Christ – que s'appuient les Églises.
Cette proximité des points de vue rend d'autant plus regrettable le fait que les Églises ne répondent pas d'une même voix aux sollicitations des politiques. Ni au niveau européen, ni en France l'ensemble des Églises n'a été capable de produire une réponse commune. Le constat est fâcheux : lorsque les chrétiens sont interrogés sur des questions importantes où le devenir de notre humanité est en jeu, les Églises répondent encore de manière séparée, même si leurs réponses sont voisines.
Ne faut-il pas dès lors souhaiter que se renforce encore la collaboration entre Églises, qui disposent pourtant d'une instance commune avec le Conseil d'Églises Chrétiennes en France ? Signée par ses coprésidents en mai 2008, la Charte œcuménique européenne exprimait un engagement très clair : "Responsables devant Dieu, nous devons dégager et développer des critères communs pour déterminer ce que les hommes peuvent sans doute faire d'un point de vue scientifique et technologique, mais ne doivent pas faire d'un point de vue éthique" (nº 9). Analyser ensemble les progrès des sciences biomédicales et les perspectives vertigineuses qu'ils ouvrent constituerait pour les Églises une manière concrète de manifester la communion qui existe déjà entre elles, et de faire de nouveaux pas vers la pleine communion. L'interpellation du patriarche Bartholomée, à l'occasion du rassemblement de la KEK à Lyon cet été, prend ici toute sa force : n'est-il pas grand temps que naisse une Conférence de *toutes* les Églises européennes ?

Analyser ensemble les progrès des sciences biomédicales et les perspectives vertigineuses qu'ils ouvrent constituerait pour les Églises une manière concrète de manifester la communion qui existe déjà entre elles.

• • • • •

Savoir passer la main est un art ; mais les artistes ne sont pas si nombreux. Au moment de prendre mes fonctions au service de la Conférence des évêques catholiques, je tiens à remercier Michel Mallèvre pour avoir su transmettre le flambeau fraternellement. Nos vœux les meilleurs l'accompagnent pour ses nouveaux engagements apostoliques ; nul doute que le souci de l'unité des chrétiens y aura la part belle.

Quel avenir pour la Conférence des Églises européennes (KEK) ?

Du 15 au 21 juillet s'est tenue à L yon la 13ème assemblée de la Conférence des Églises européennes qui regroupe les Églises anglicanes, orthodoxes, vieilles-catholiques et protestantes du continent. Fondée en 1959 dans une Europe déchirée par la Seconde Guerre mondiale, la KEK célébrait donc cinquante ans d'existence.

Cet anniversaire fut tout d'abord l'occasion d'engager une réorganisation de la KEK. Implantations multiples (Genève, Bruxelles…), chantiers voisins conf és à des commissions différentes… de nombreux délégués souhaitaient que soit menée une réf exion sur le fonctionnement interne de la Conférence pour mieux répondre aux nouveaux déf s qui s'annoncent. Mais la manière de procéder des protestants allemands de l'*Evangelische Kirche in Deutschland* a surpris. N'hésitant pas à bousculer le programme d'une journée complète, ils ont fait voter une motion en faveur de la création d'un groupe de travail chargé de restructurer la KEK. Jean Arnold de Clermont, qui achevait à Lyon son mandat à la présidence de la Conférence, ne cachait pas son amertume devant la mise en place d'une commission spéciale qui, de fait, agira en parallèle avec le comité central. Un soin tout particulier fut accordé aux élections. De nombreux critères devaient être pris en compte pour la représentativité des différentes instances : origines ecclésiales et géographiques, diversité des âges, place des jeunes et des femmes. On notera l'élection au comité central de Claire Sixt-Gateuille, pasteur de l'Église Réformée de France. Celle-ci avait, par ailleurs, obtenu le premier prix pour le concours d'essais théologiques qu'avait organisé la KEK pour marquer son anniversaire.

Parmi les nombreux thèmes débattus par l'assemblée, on peut signaler les déclarations concernant les migrants. Dans le message f nal, les participants aff rmaient : "Nous croyons que l'Europe peut et doit être un continent à l'esprit large, accueillant, ouvert à toutes et à tous. Nous affrmons que les portes doivent être ouvertes à toute personne fuyant les persécutions et la violence". Signe concret de cet engagement en faveur des réfugiés, la Commission des Églises auprès des migrants en Europe fut intégrée à la KEK au cours de cette 13ème assemblée.

© Daniel Bar ton et Johan Ehrning/CEC

Le patriarche Bartholomée remet son prix au pasteur Sixt-Gateuille.

Les temps plus festifs ne manquèrent pas, et la soirée d'anniversaire fut, aux dires de tous, très réussie. On y évoqua le passé bien sûr, mais également l'avenir. Le patriarche de Constantinople, présent à cette occasion, exprima en effet son souhait que l'Eglise catholique devienne membre de la KEK : "Il est évident que cet enjeu n'est pas facile et que des travaux préalables et des amendements des règlements relatifs s'avèrent nécessaires. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'une Conférence de toutes les Églises européennes – je souligne de *toutes* les Églises européennes – peut, à l'unisson, répondre au mieux au commandement sacré du rétablissement de la communion ecclésiale et servir l'homme contemporain confronté à une multitude de problèmes complexes. J'adresse cette proposition tout particulièrement à Son Éminence le cardinal Barbarin ici présent ; et il va la transmettre là où il faut". À la sortie des festivités, l'archevêque de Lyon disait avoir bien reçu cet appel "fort, simple et fraternel" et s'engageait à le transmettre au pape Benoît XVI. La prochaine assemblée plénière du Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe, qui se tient à Paris début octobre, pourrait étudier cette proposition.

F.L.

À l'occasion de sa participation au r assemblement de la KEK, Bartholomée I er a rendu au cardinal Barbarin la visite que celui-ci lui a vait faite à Constantinople en 2004, pour la commémor ation des huit cents ans de la prise de la ville par les croisés. L'archevêque catholique et le patriarche ont visité ensemble l'amphithéâtre des Trois Gaules, puis la crypte de l'église Saint-Irénée, hauts lieux du christianisme lyonnais.

En accueillant pour la première fois un patriarche de Constantinople dans la cathédr ale de L yon, Philippe Barbarin saluait le car actère "historique" de cet événement. Au cours de la célébr ation des vêpres, Bartholomée Ier f t mémoire du théologien orthodoxe Olivier Clément (mort en janvier dernier). Il souligna la bonne progression des r apports que catholiques et orthodoxes entretiennent au niv eau international ("Des frères peuvent se déchirer, ils n'en demeurent pas moins frères") et il dit se réjouir de la qualité des relations entre ces deux familles ecclésiales en F rance : "Nous suivons avec attention l'avancée des tr avaux du comité de dialogue ; ce comité, plus qu'une plate-forme de rencontre et d'échanges théologiques, mène de manière exemplaire et dans la paix des tr avaux qui porteront des fruits qui ne sont autres que ceux décrits par le Saint Apôtre Paul dans l'Épître aux Galates : « charité, joie, longanimité, serviabilité, bonté, conf ance dans les autres, douceur, maîtrise de soi ».”

Un jeune secrétaire général pour le COE

Le comité central, qui est le principal organe exécutif du Conseil œcuménique des Églises entre deux Assemblées, a élu le 27 août son 7ème secrétaire général : le pasteur et théologien norvégien Olav Fykse Tveit, 48 ans, actuellement membre de la commission plénière de Foi et Constitution, secrétaire général du Conseil pour les relations œcuméniques et internationales de l'Église de Norvège, membre du comité exécutif du Conseil des Églises chrétiennes de Norvège. Il remplacera f n 2009 le pasteur Samuel Kobia, qui avait annoncé au précédent comité central (février 2008) qu'il ne briguerait pas un second mandat. Le pasteur Fykse Tveit a répondu lors d'une conférence de presse après son élection que les relations avec l'Islam et l'Église catholique étaient des problèmes-clés pour le COE, et qu'il "comptait continuer à avoir avec l'Église catholique les relations fortes qui existent actuellement, et même les rendre encore plus fortes". Son élection a été saluée en particulier par le cardinal W alter Kasper, président du Conseil pontif cal pour la promotion de l'unité des chrétiens, qui a lui aussi aff rmé que "les conversations entre l'Église catholique et le COE doivent être menées de façon très active".

Ce comité central a aussi décidé par vote que la prochaine Assemblée du COE (en 2013) aura lieu à Busan, en Corée du Sud. Cette Assemblée "élargira sa tente" pour associer davantage aux discussions des Églises qui ne font pas partie du COE (essentiellement l'Église catholique et certaines Églises évangéliques et pentecôtistes).

Olav Fykse Tveit félicité par Sam Kobia.

C. A.-É.

La commission Foi et Constitution du COE se réunira à l'Académie orthodoxe de Kolympari, en Crète, du 7 au 14 octobre prochain. Trois sujets seront discutés : ce que signif e "Être l'Église", à partir du document *Nature et Mission de l'Église*, et des commentaires que les Églises en ont faits; les sources de l'autorité; et des questions éthiques.

Les six précédents secrétaires généraux

- Willem A. Visser't Hooft (1948-1966) né en 1900 à Haarlem, Pays-Bas - Église protestante des Pays-Bas puis Église réformée, Genève.
- Eugene Carson Blake (1966-1972) né en 1906 à Saint-Louis, Missouri, USA - Église presbytérienne unie des États-Unis.
- Philip A. Potter (1972-1984) né en 1921 à Roseau, République dominicaine - Église méthodiste.
- Emilio Castro (1985-1992) né en 1927, Uruguay - Église évangélique méthodiste d'Uruguay.
- Konrad Raiser (1993-2003) né en 1938 à Magdebourg, Allemagne - Église évangélique d'Allemagne (EKD).
- Samuel Kobia (2004-2009) né en 1947 à Miathene, Kenya - Église méthodiste du Kenya. (wwikoumene.org)

Le patriarche Daniel de Roumanie à Paris et à Lyon

Du 9 au 13 juillet le patriarche Daniel de Roumanie était pour la première fois en France en tant que patriarche (alors que par ailleurs il connaît bien la France, où il a rédigé sa thèse). C'était aussi la première visite d'un patriarche de Roumanie en France.

Le 9, le patriarche Daniel a fait une conférence aux éditions du Cerf à l'occasion du lancement de son livre *La joie de la f délité*. Puis il a été reçu comme docteur *honoris causa* de l'Institut Saint-Serge ; après que Jean-François Colosimo eut prononcé la *laudatio*, il a parlé de *Liberté et responsabilité dans l'Église* : "C'est dans ce sens que doit avancer le dialogue de l'orthodoxie avec d'autres Églises, af n d'exprimer une communion dans laquelle il y a de la place tant pour une primauté de service que pour une véritable collégialité synodale, une communion où s'expriment *à la fois la liberté et la responsabilité des Églises sœurs* [1], af n que le monde croie que nous vivons de la divine Communion trinitaire".

Le patriarche Daniel a été reçu par l'Assemblée des Évêques orthodoxes de France, puis par le cardinal archevêque de Paris et par le président de la Fédération Protestante de France, avant d'assister à Lyon à l'Assemblée de la Conférence des Églises européennes (KEK) le 15 juillet, et d'y faire un discours. Le patriarche, qui est membre du présidium de la KEK, a mis en garde contre toute nostalgie dans une Europe qui a beaucoup changé au plan religieux du fait des migrations : "Dans ce contexte d'une grande complexité, qui constitue, certes, une permanente nouveauté et un déf pour les Églises, nous ne pouvons pas être nostalgiques et essayer de restaurer une Europe chrétienne médiévale. Puisqu'il s'agit d'une réalité nouvelle qui suppose de nouveaux déf s, les Églises doivent trouver ensemble des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux".

C. A.-É.

1. En italique dans le texte

"C'est vous qui êtes témoins"

En 2010, ce sont les ultimes paroles du Christ ressuscité avant son Ascension, selon Luc, que nous méditerons pendant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Plus spécialement celles que Jésus adresse aux Onze et à quelques autres disciples en leur ouvrant l'intelligence des Écritures : "Le Christ souffrira et ressuscitera des morts le troisième jour, et on prêchera en son nom la conversion et le pardon des péchés à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. De tout cela, c'est vous qui êtes les témoins" (Lc 24, 46-48).

Les Églises d'Écosse ont choisi ce texte, et plus largement l'ensemble du chapitre 24 de Luc, pour célébrer le centenaire de la Conférence missionnaire d'Édimbourg, qui avait marqué la naissance du mouvement œcuménique contemporain. C'est en effet durant l'été 1910 que se réunirent, dans la capitale écossaise, les délégués off ciels de sociétés missionnaires protestantes et anglicanes, œuvrant sur de nouveaux territoires, à l'exclusion de l'Amérique latine ou du Proche-Orient où étaient déjà implantées depuis longtemps l'Église catholique ou les Églises d'Orient. Sur les 1400 participants, seuls 17 venaient de l'hémisphère sud, et la Conférence ref était une conception plutôt conservatrice de la mission, établissant un lien entre la proclamation de l'Évangile aux païens et la diffusion de la civilisation occidentale. Mais elle jeta les bases d'une coopération entre sociétés missionnaires et plus largement manifesta la prise de conscience d'une unité des Églises pour la crédibilité de l'Évangile. Célébrer cet anniversaire, c'est donc se rappeler le lien intime entre mission et œcuménisme.

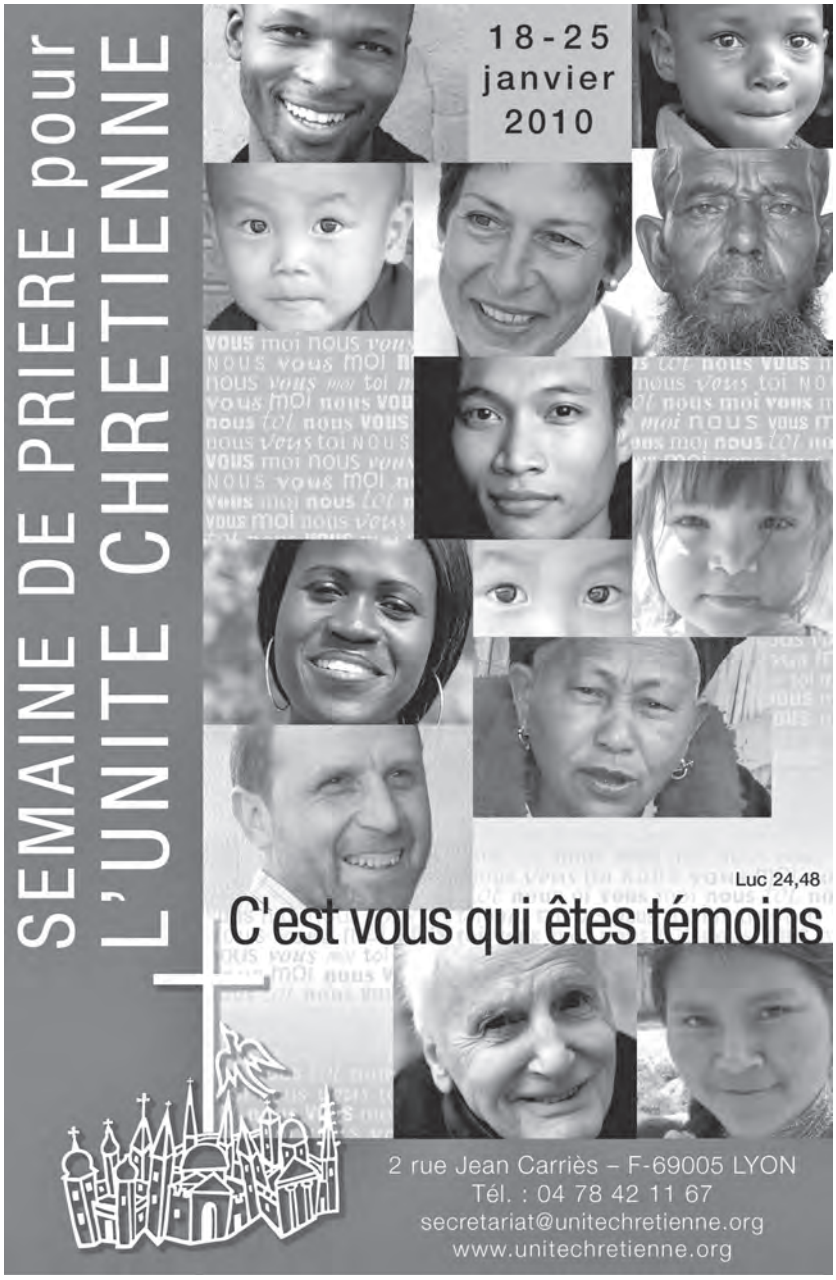

Au-delà du passage retenu comme thème général, c'est même l'ensemble du chapitre 24 de l'Évangile de Luc que nous sommes invités à parcourir au long de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2010. Que ce soient les femmes paniquées au tombeau, les deux disciples découragés sur la route d'Emmaüs, ou encore les onze apôtres saisis par la crainte et le doute, tous ceux qui font ensemble la rencontre du Christ ressuscité sont envoyés en mission : "De tout cela, c'est vous qui êtes les témoins". C'est la communauté de celles et ceux qui ont été réconciliés avec Dieu et en Dieu qui peut témoigner en vérité de la puissance du salut offert en Jésus Christ.

Certes, la manière de témoigner de Marie-Madeleine, de Pierre ou des deux disciples d'Emmaüs ne sera pas identique. Et pourtant, c'est bien la victoire de Jésus sur la mort que tous mettront au cœur de leur témoignage. Dans ce qu'elle a d'unique pour chacun d'eux, l a rencontre personnelle avec le Ressuscité a radicalement changé leur vie et une même évidence s'impose à eux : de tout cela, il nous faut être témoins. Leur récit aura des accents différents, parfois même des dissensions pourront naître entre eux sur ce que requiert la f délité au Christ, et pourtant tous œuvreront à l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Michel Mallèvre

Huit jours pour méditer

Tout au long des "huit jours" de la Semaine, nous sommes invités à méditer le chapitre 24 de l'Évangile de Luc en nous arrêtant aux questions posées par Jésus à ses disciples, ou par les apôtres au Christ. Des interrogations permettant de souligner à chaque fois une manière spécifque de témoigner du Ressuscité.

1. Le premier jour nous fait méditer la question de Jésus "Pourquoi cherchez-vous le vivant parmi les morts ?" (Lc 24, 1-5). Nous sommes invités à témoigner en célébrant la vie et la Résurrection (Gn 1, 1.26-31 ; Ps 104, 1-24 ; 1 Co 15, 12-20 ; Lc 24, 1-5).

2. Le deuxième jour nous invite à répondre à la question de Jésus "Quels sont ces propos que vous échangez en marchant ?" (Lc 24, 13-17a). Comme les disciples, nous avons à témoigner en sachant partager à d'autres l'histoire de notre foi et la Parole de Dieu (Jr 1, 4-8 ; Ps 98 (97) ; Ac 14, 21-23 ; Lc 24, 13-17a).

3. Alors que souvent nous l'interrogeons : "Ne sais-tu pas ce qui s'est passé ces jours-ci ?" (Lc 24, 18), **le troisième jour** nous fait prendre conscience que Dieu est à l'œuvre dans nos vies (1 S 3, 1-10 ; Ps 23 (22) ; Ac 8, 26-40 ; Lc 24, 13-19a).

4. Le quatrième jour nous conduit à témoigner en rendant grâce pour l'héritage de la foi reçue des Apôtres (Dt 6,3-9 ; Ps 34 ; Act 4,32-35), comme les disciples qui répondaient à l'énigmatique personnage qui, en route vers Emmaüs, les interrogeait sur "ce qui concerne Jésus de Nazareth" (Lc 24, 17-21).

5. Le cinquième jour, nous demandons la grâce de témoigner en confessant le Christ vainqueur de toute souffrance, comme les disciples à qui il expliqua dans toute l'Ecriture (Es 50, 5-9 ; Ps 124 ; Rm 8, 35-39) ce qui le concernait en leur demandant : "Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela et qu'il entrât dans sa gloire ?" (Lc 24, 25-27).

6. Le sixième jour, comme les disciples d'Emmaüs retournant à Jérusalem s'interrogeaient : "Notre cœur ne brûlait-il pas en nous tandis qu'il nous parlait en chemin et nous ouvrait les Écritures ?" (Lc 24, 32), nous voulons témoigner en cherchant à être toujours plus fidèles à la Parole de Dieu (Es 55, 10-11 ; Ps 119 (118), 17-40 ; 2 Tm 3, 14-17 ; Lc 24, 28-35).

7. Le septième jour, alors que nous sommes parfois inquiets ou effrayés comme les disciples à qui Jésus demande : "Quel est ce trouble et pourquoi ces objections s'élèvent-elles dans vos cœurs ?" (Lc 24, 38), les textes (Jb 19, 23-27 ; Ps 63 (62) ; Ac 3, 1-10 ; Lc 24, 36-40) nous invitent à témoigner par l'espérance et la confiance.

8. Le huitième jour, nous entendons Jésus nous demander : "Avez-vous ici de quoi manger ?" (Lc 24, 41). Éclairés par l'Écriture (Gn 18, 1-8 ; Ps 146 (145) ; Rm 14, 17-19 ; Lc 24, 41-48), nous prions afin que nous sachions témoigner en offrant l'hospitalité, et en sachant l'accueillir quand elle nous est offerte.

Des outils pour vivre pleinement la Semaine de prière pour l'unité chrétienne

En lien avec le Conseil œcuménique des Églises et le Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, l'association Unité Chrétienne (Lyon) a préparé le matériel nécessaire pour la Semaine de prière pour l'unité chrétienne.

◗ **Le document d'accompagnement**
Pour vivre la Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2010 (48 pages)
Au sommaire : présentation du thème 2010 ; commentaires bibliques ; textes pour méditer et prier ; célébration œcuménique ; suggestions pour une rencontre avec des enfants.
Prix unitaire : 8 euros (+ port).

◗ **Le livret** (16 pages) pour prier entre le 18 et le 25 janvier (références bibliques et courte prière) ; quatre fiches pour mieux comprendre l'œcuménisme et la diversité des Églises aujourd'hui.
Le livret : 1,10 euro (+ port).
Le lot de 50 livrets : 50 euros (+ port).

◗ **L'affiche** (40 x 60 cm)
À apposer dans les lieux de réunion et de culte ; avec un espace personnalisable pour annoncer votre manifestation locale (célébration, conférence…)
L'affiche : 2,50 euros (+ port).
Le lot de 10 affiches : 22 euros (+ port).

◗ **L'image de prière** (7 x 11 cm)
Au recto, le visuel de la Semaine 2010 ; au verso, un texte de prière (du Conseil d'Églises Chrétiennes en Écosse) ; à distribuer au cours des célébrations.
Le lot de 10 images : 1,70 euro (+ port).
Le lot de 100 images : 15,30 euros (+ port).

◗ **Le signet**
À garder toute l'année dans sa Bible ; avec le texte de la prière de Paul Couturier pour l'unité chrétienne.
Le signet : 1 euro (+ port).
Le lot de 10 signets : 8 euros (+ port).

Demandez le dépliant de présentation et de commande à
Unité Chrétienne - 2 rue Jean Carriès – F-69005 LYON
secretariat@unitechretienne.org - www.unitechretienne.org

Les Églises face aux défis bioéthiques

Église catholique et questions bioéthiques : au service du “plus petit”

Mgr Pierre d’Ornellas

D.R.

L’Église catholique, pour sa part, s’est engagée dans la réf exion sur les techniques biomédicales de façon assez rapide. Alors que le terme “bioéthique” était inventé en 1970, elle rappelait de façon solennelle son enseignement dès 1965 : “la vie, une fois conçue, doit être protégée avec le plus grand soin”[1]. En 1974, elle rappelle que “dès que l’ovule est fécondé se trouve inaugurée une vie qui n’est ni celle du père ni celle de la mère, mais d’un nouvel être humain qui se développe par lui-même – il ne sera jamais rendu humain s’il ne l’est pas dès lors. À cette évidence de toujours (parfaitement indépendante des débats sur le moment de l’animation), la science génétique moderne apporte de précieuses conf rmations. Elle a montré que, dès le premier instant, se trouve f xé le programme de ce que sera ce vivant : un homme, cet homme individuel avec ses notes caractéristiques déjà bien déterminées. Dès la fécondation, est commencée l’aventure d’une vie humaine dont chacune des grandes capacités demande du temps pour se mettre en place et se trouver prête à agir”[2]. Alors qu’Amandine naissait en 1978 suite à une fécondation *in vitro* – et ceci constitue un saut extraordinaire : l’homme est devenu capable de produire la vie humaine en dehors du corps de la femme ! –, l’Église réaff rma que “la vie humaine doit être respectée et protégée de manière absolue depuis le moment de la conception”[3].

Devant les progrès des techniques biomédicales, l’Église catholique s’est prononcée le 22 février 1987 par l’Instruction *Le don de la vie* qui, le 8 septembre 2008, fut prolongée par l’Instruction *La dignité de la personne*. En écoutant attentivement les résultats de la science et en s’appuyant sur les lumières de la raison et la foi, ces deux textes reprennent les aff rmations fondamentales sur la dignité de l’embryon humain dès sa conception. Celui-ci doit être respecté comme l’est toute personne humaine. Étant donné sa vulnérabilité, il doit de plus être protégé. Nous le savons, l’humanité d’une société se mesure à sa capacité de respect et de protection du plus vulnérable de ses membres. L ’expérience quotidienne montre à quel point l’embryon humain est l’un de nous, membre à part entière de la famille humaine. Ainsi, 27 % des couples dont un embryon humain est congelé refusent de répondre au Directeur du CECOS qui leur demande leur accord pour que leur enfant conçu soit détruit ou livré à la recherche (qui le détruira). L ’homme et la femme qui s’aiment et qui désirent un enfant n’admettront jamais que le fruit de leur union charnelle soit une simple chose, un pur amas de cellules ou du matériel de laboratoire : l’embryon humain est bien leur enfant ! Il a donc une dignité humaine commune avec celle des adultes qui bénéf cient des techniques biomédicales.

Ces techniques biomédicales comme le diagnostic prénatal (DPN), le diagnostique préimplantatoire (DPI) où celles qui relèvent de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) engagent, chacune selon une détermination spécif que, des actes humains en relation avec l’embryon humain. Ces actes sont plus ou moins conformes au respect et à la protection qui lui sont dus. Ces actes sont plus ou moins adéquats à la dignité humaine non seulement de l’embryon humain mais aussi de ceux et celles qui les posent. En énonçant son discernement sur la moralité de ces actes humains, l’Église

catholique cherche à dire la loi naturelle de la dignité humaine. C'est ainsi qu'elle considère leur "objet moral" et vise la vérité et la valeur humaines de l'acte commis. Ce faisant, elle ne juge pas les personnes, comme l'a rappelé le Concile Vatican II de façon claire: "Dieu seul juge et scrute les cœurs ; il nous interdit donc de juger de la culpabilité interne de quiconque"[4].

La Révélation chrétienne éclaire de façon singulière le discernement moral. Dans le dialogue œcuménique, nous pouvons certainement y trouver un horizon de la réflexion et un langage commun. L'Église catholique conclut son enseignement dans l'Instruction sur *Le don de la vie* par la phrase évangélique bien connue : "Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25, 40). Elle fait encore référence à ce texte évangélique en concluant son Instruction sur *La dignité de la personne*. C'était déjà cet énoncé de saint Matthieu que le Concile Vatican II, en 1965, rappelait quand il traita du "respect de la personne humaine"[5]. L'embryon humain est ce "plus petit". Les chrétiens, tous disciples de l'Évangile du Christ, savent à quel point sa dignité est inaltérable et en quelque sorte infinie puisqu'elle est celle de ce "plus petit" dont Jésus s'est fait le "frère". Les chrétiens veulent entrer en dialogue avec les autres hommes pour chercher ensemble les chemins du respect et de la protection envers les plus petits en général et l'embryon humain en particulier. Dans le dédale des techniques biomédicales, de plus en plus sophistiquées et "post-humaines", il est certainement possible, sans juger quiconque, de discerner ensemble la moralité, c'est-à-dire la bonté des actes humains qui s'y engagent en liberté et en vérité.

Le dialogue entre les chrétiens porte son fruit quand il s'applique à chercher ensemble quelle loi civile est juste et charitable à l'égard du "plus petit". Quel est en effet le droit fondamental de l'embryon humain? Peut-on le priver d'être conçu par son père et sa mère ? Est-il légitime de le priver en quelque sorte du temps en le congelant ? Avons-nous le droit de le laisser porter par une femme en qui il se nourrit et grandit, et de laquelle il naît, pour être ensuite abandonné par elle? Quelle est aussi la vraie beauté de l'union conjugale entre l'homme et la femme? Par le dialogue, chrétiens et non chrétiens pourront ensemble découvrir toujours mieux à quelle dignité humaine sont conviés l'homme et la femme dans leur amour mutuel, dans leur désir d'engendrer une nouvelle vie et dans le respect du droit de leur enfant à venir.

Corinne Mercier/RSE

La vie humaine doit être respectée de façon absolue.

Le Concile Vatican II exprimait ainsi la valeur du dialogue : "La vérité doit être cherchée selon la manière qui est propre à la personne humaine et à sa nature sociale, à savoir par la voix d'une libre recherche, par le moyen de l'enseignement ou de l'éducation, de l'échange et du dialogue, grâce auxquels les hommes exposent les uns aux autres la vérité qu'ils ont trouvée, ou qu'ils pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la recherche de la vérité" [6]. C'est pourquoi, comme l'a souligné bien des fois le pape Jean-Paul II, "les croyants attendent légitimement de pouvoir participer au dialogue public" car "les relations Églises-État peuvent et doivent donner lieu à un dialogue respectueux, porteur d'expériences et de valeurs fécondes pour l'avenir d'une nation"[7]. Certes, le dialogue est onéreux. Il demande du temps. Il exige un travail ardu de l'intelligence qui avance par l'authentique écoute de l'autre, par le questionnement pour aider l'autre à mieux dire sa pensée, par la réception juste de cette pensée pour ensuite prononcer une parole commune ou distincte de telle sorte que, peu à peu, les deux artisans du dialogue progressent ensemble vers le meilleur bien commun possible.

Bien sûr, "croire en la possibilité de connaître une vérité universellement valable n'est pas du tout une source d'intolérance, c'est la condition nécessaire pour un dialogue sincère et authentique entre les personnes"[8]. C'est précisément parce que l'Église catholique reconnaît une dignité universelle inhérente à toute personne humaine, quelles que soient sa culture, sa condition sociale, sa santé, qu'elle ose proposer le dialogue comme voie vers la vérité. Grâce à lui, des propos tenus par un juriste, un scientifique, un psychologue, un médecin, un malade, une personne handicapée, etc. portent, dans des formulations variées, la valeur universelle de la personne humaine. Dans le dialogue, chacun personnellement et tous ensemble s'approchent de l'éminente vérité de l'être humain dont nous avons tous à être les serviteurs.

Pour ce qui concerne la bioéthique, les divers rapports officiels qui, la plupart du temps, procèdent par des auditions, sont un bon reflet de l'expérience humaine et de la réflexion des hommes. En les lisant, il est possible de discerner par exemple la reconnaissance de la dignité de l'embryon humain, le "plus petit" membre de notre société, mais aussi de la dignité de la femme et de son corps, du père et de sa mission, de la filiation humaine, du consentement libre et éclairé, du désir d'un enfant le plus beau qui soit. Il est aussi possible – et nécessaire – de recueillir les témoignages nombreux qui attestent que la vulnérabilité n'est pas une indignité, que le rêve d'un "enfant parfait" est une illusion et que le bonheur véritable naît – même si cela peut demander parfois beaucoup de temps et de peine – de l'accueil d'une vie reçue comme un don. Dans ce dialogue,la souffrance se fait entendre et le désir de telle ou telle thérapie découvre ses raisons mais aussi ses passions. La souffrance quémande un accompagnement et appelle à la vigilance sur sa qualité dans la durée. Là aussi se dit une valeur universelle de la personne humaine qui, dans sa dimension la plus

intime, est sociale. C'est pourquoi l'accompagnement est une donnée fondamentale qui traverse les problématiques de la science biomédicale et de sa moralité. Cet accompagnement porte les beaux noms d'amour qui prend patience, et de compassion qui ouvre l'esprit à la recherche de ce qui est le plus juste pour le souffrant et sa dignité.

Mais le dialogue a une autre raison : le respect inconditionné de toute conscience humaine, sanctuaire inviolable où l'homme est seul vis-à-vis de lui-même et de Dieu. Si l'Église propose son discernement sur "l'objet moral" des actes humains induits par l'usage des techniques biomédicales, elle sait aussi que chaque acte humain est animé par une "intention" et se pose dans des "circonstances" particulières. L'intention est capitale. Le dialogue à son propos ouvre au plus grand respect car l'intention est libre et personnelle : comme le cœur, elle ne se dévoile légitimement que dans la confiance et l'amour. "L'Église se met toujours et uniquement au service de la conscience" [9]. Comprendre les motivations d'une intention, saisir quelles souffrances ou quelles angoisses la mobilisent, deviner quelles appréhensions la suscitent, savoir quelles pressions réelles ou imaginées l'engendrent, permet un dialogue en vérité. Toujours mené avec le respect et le service qu'inspire l'amour véritable, le dialogue invite et conduit à un accompagnement vraiment humain. Il apaise les angoisses, éclaire les appréhensions, diminue les souffrances, libère les pressions de telle sorte que l'intention personnelle s'exprime de façon délibérée, au sein même d'une finitude – parfois douloureuse – assumée dans une liberté toujours plus grande.

Le dialogue permet aussi de connaître les "circonstances". Là aussi, il invite à un engagement résolu pour que des circonstances qui appelleraient des actes non respectueux de la dignité humaine, puissent être modifiées afin que, dans le respect et le service de la liberté de la personne, celle-ci puisse changer d'avis et prendre une décision qui soit davantage conforme à la dignité humaine. La qualité humaine de l'accompagnement est l'une des circonstances, et pas des moindres. Pour que la liberté d'une personne arrive à maturité et pose des actes dignes d'elle-même, celle-ci a besoin d'être aimée.

Enfin, le dialogue est nécessaire pour l'élaboration des lois civiles. Le régime démocratique appelle en lui-même ce dialogue. Les avis divers et multiples doivent être partagés. Mais le sont-ils dans une coexistence d'avis déclarés les uns à la suite ou à côté des autres ? Sont-ils otages de positions politiques partisanes ? Ou bien le sont-ils au sein d'un dialogue authentique où les intelligences et les cœurs humains s'écoutent, se respectent et savent progresser ensemble vers le meilleur bien commun qui soit possible pour le progrès de notre société? Car toute loi civile a une mission civilisatrice. Elle ne peut être simplement le reflet d'une société ni le réglage de problèmes techniques et procéduraux. Elle a pour vocation d'éclairer les choix moraux libres et responsables. Le bien moral ne se décide pas à la majorité, ni ne dépend du pouvoir de la science : il a besoin d'être reconnu et il exprime le vouloir-vivre ensemble. La loi civile accomplit ainsi sa noble mission de protéger la dignité humaine et de favoriser la capacité des hommes et des femmes à vivre ensemble dans la justice, la paix et la liberté. Pour cela, elle doit protéger les individus et la société des désirs qui, pour généreux qu'ils soient, ne sont pas toujours raisonnables. C'est pourquoi la loi civile s'édifie dans la recherche de vérité où, par le dialogue, sont mis en lumière les principes – et leurs raisons – qui ont structuré notre vie en société et qui demeurent actuels sans être simplement le reflet culturel du passé. Par exemple, l'indisponibilité du corps humain est certainement la trace d'un progrès de l'esprit humain et de la conscience d'une société. Ou encore, la protection du plus vulnérable en général, et de l'enfant en particulier, est un progrès quand elle est comprise comme un juste devoir s'imposant aux adultes.

Par le dialogue, le progrès est possible et vertueux. Il n'est jamais réductible aux exploits scientifiques ou techniques. Il est toujours aussi un progrès éthique. Et précisément parce qu'il s'agit d'éthique, le dialogue est la pierre fondamentale sur laquelle s'édifie une société libre, cohérente avec elle-même et avec la vérité. Ce progrès éthique est manifeste à divers carrefours de l'histoire humaine, particulièrement dans la récente Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 : alors qu'autrefois des philosophes, comme Malthus, et des prix Nobel de médecine ont recommandé et pratiqué l'eugénisme, celui-ci est désormais réprouvé par la conscience morale objective de l'humanité.

Avec le dialogue s'articulent finalement deux dimensions de l'être humain qui vont de pair selon le magnifique héritage que les chrétiens reçoivent ensemble de la tradition juive portant l'Évangile : "Amour et vérité se rencontrent" (Ps 85).

Parfois recommandé par le passé, l'eugénisme est désormais réprouvé par la conscience morale objective de l'humanité.

Pierre d'Ornellas
Archevêque de Rennes

1. Cf. Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 51.
2. Cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Déclaration sur l'avortement provoqué, nº 12-13, 18 novembre 1974.
3. Cf. Charte pour les droits de la famille, article 4, 25 novembre 1983.
4. Cf. *Gaudium et Spes*, nº 28.
5. Cf. *Gaudium et Spes*, nº 27.
6. Cf. Déclaration *Dignitatis Humanae*, nº 3.
7. Cf. Au Corps diplomatique, 12 janvier 2004.
8. Cf. Jean-Paul II, encyclique *Fides et ratio* (14 septembre 1998), nº 92.
9. Cf. Jean-Paul II, encyclique *Veritatis Splendor* (6 août 1993), nº64.

Nouvelles questions de bioéthique :
un point de vue évangélique

Pasteur Luc Olekhnovitch

D.R.

De la nécessité de la rencontre

Je suis personnellement convaincu par un œcuménisme de terrain, fait de rencontres et de débats. C'est ce que j'essaie de vivre dans l'Église évangélique où je suis pasteur. J'y ai ainsi organisé une conférence-débat sur l'euthanasie avec un médecin et diacre catholique. J'ai eu aussi le plaisir de contribuer en 2002 à un colloque intitulé *L'homme, maître ou serviteur de la vie?* organisé par la Communauté du Chemin Neuf.

Il est vrai que l'œcuménisme entre catholiques et évangéliques sur ces questions de bioéthique est assez naturel, car les évangéliques ont des positions assez proches de celles de l'Église catholique. Le dernier congrès protestant évangélique d'éthique déclarait par exemple : "Nous affirmons la valeur et la dignité absolues de toute personne humaine, car nous croyons qu'elle est créée à l'image de Dieu. Le respect de l'être humain, de la conception à la mort naturelle, doit demeurer notre priorité"[1].

Mais il ne faut pas s'en tenir aux textes. Une vraie rencontre est nécessaire pour ne pas caricaturer la position de l'autre. En fréquentant les éthiciens catholiques, on s'aperçoit qu'il y a des débats internes au catholicisme, et qu'ainsi les plus importants éthiciens catholiques français n'écartent pas, par principe, le recours à la procréation assistée, ce qui est pourtant le cas du document romain *Dignitas Personae*. D'autre part, l'éthique évangélique ne saurait se réduire à une position anti-IVG. Le Comité Protestant Évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH), qui est dans cette optique, a été à l'initiative de deux congrès d'éthique évangélique à Strasbourg en 2005 et en 2008, ouverts à une perspective beaucoup plus large. Le dernier , comme son titre l'indique, *Chrétiens et citoyens, espérance et responsabilité* visait à encourager un engagement constructif des évangéliques dans la cité. Du côté des Églises évangéliques membres de la Fédération Protestante, constatant l'insuffisance de la réflexion éthique évangélique et sa faible représentation au sein de celle-ci, est née en 1996 une commission d'éthique commune aux Églises Évangéliques Libres et à la Fédération des Églises baptistes ; elle s'intitule maintenant Commission d'éthique protestante évangélique car les Églises protestantes réformées évangéliques l'ont rejointe en janvier 2009[2].

"Homme et femme, Il les créa…" (Cluny, chapiteau, XI[ème] s.).

Du côté de l'œcuménisme intraprotestant, les lignes bougent aussi : j'ai pu le constater en participant au groupe de travail de la Fédération protestante qui a élaboré le texte sur la révision des lois de bioéthique[3]. Si le texte rappelle les divergences de vues au sein du protestantisme sur le statut de l'embryon humain, ses auteurs – réformés, luthériens et évangéliques – dénoncent d'un commun accord les dangers d'eugénisme créés par le diagnostic prénatal et préimplantatoire, plaident ensemble pour une "restriction du nombre d'embryons créés lors de chaque essai d'AMP [Assistance médicale à la procréation]" et considèrent que, pour la recherche sur l'embryon, le statut dérogatoire avait le mérite de conserver "l'idée d'une transgression dans l'acte de la destruction d'un embryon humain". J'ai été personnellement surpris par ce consensus. On sent un changement dans le ton par rapport à des textes de la Fédération protestante des années 1970. Autre époque, autre discours, changement de personnel, plus grand poids des évangéliques au sein de la Fédération protestante ? C'est l'analyse du sociologue Jean-Paul Willaime qui m'a le plus éclairé sur ce consensus nouveau.

Défense œcuménique d'une anthropologie fondamentale

Ce sociologue a décelé une évolution des textes protestants depuis les débats sur l'homosexualité et le Pacs : "S'amorce ici une stratégie de résistance plus que d'accommodement face à certaines évolutions… autant le protestantisme français au nom d'une éthique de la responsabilité a accompagné positivement l'éthique sexuelle de la modernité en adoptant une attitude plus ou moins libérale en matière de divorce,

"C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre" (Dt 32, 39).

de contraception, d'avortement… autant il se retrouve aujourd'hui plus en tensions avec les évolutions au niveau de la société globale. Ceci a pour conséquence que les tensions en modernité entre luthéro-réformés et évangéliques d'une part, entre protestants et catholiques d'autre part qui ont été exacerbées en modernité, le sont moins en ultramodernité où les protestants de différentes sensibilités se retrouvent aux côtés des catholiques pour défendre une anthropologie fondamentale face à ce qui est perçu comme une remise en cause d'un ordre symbolique immémorial".[4]

En un mot, le protestantisme, s'il a accompagné la modernisation des mœurs, résiste aujourd'hui à l'ultramodernité qui remet en cause une anthropologie fondamentale, une différence des sexes qui n'est pas pure construction sociale d'un genre. Notre commune référence au texte de la Genèse nous permet d'affirmer œcuméniquement que nous ne nous inventons pas nous-mêmes, mais que nous sommes créés à l'image de Dieu, hommes et femmes.

Éthique évangélique et catholique, une différence de méthode

Si les théologiens catholiques et évangéliques parviennent souvent aux mêmes conclusions éthiques, ils ne s'accordent pas sur les fondements. Dans leur livre pour contribuer au débat de la révision des lois de bioéthique, qui utilise une approche argumentative et non d'autorité, les évêques affirment: "La raison et la foi enseignent qu'une authentique sagesse commune à tous les hommes se fonde sur le respect du plus faible"[5]. Or c'est au nom de la raison que l'eugénisme a été défendu et mis en application! Luther avait bien vu l'ambivalence de la raison humaine, à la fois "soleil pour administrer les choses de cette vie" mais aussi "putain du diable"! En revanche, si dans cette phrase les évêques avaient remplacé le mot "raison" par les mots "conscience morale", nous y aurions souscrit.

Le professeur de théologie morale catholique Xavier Thévenot soulignait, comme une faiblesse, qu'en éthique les protestants partent de la Bible, alors que les moralistes catholiques partent de la raison puis complètent avec la Bible et la Tradition. Pour montrer l'insuffisance de "l'Écriture seule" chère aux protestants, il donne cet exemple: "En 1942 on ne pouvait pas se contenter du verset biblique: « Tu ne tueras pas » pour évacuer la question de savoir si l'on allait devoir s'opposer aux nazis par les armes"[6]. Il fait ici une double erreur: d'abord, il se trompe sur la portée politique de ce commandement puisque le verbe hébreu utilisé ici signifie précisément "tu ne commettras pas de meurtre" et qu'il n'est utilisé ni pour la guerre ni pour la peine capitale, même si la question du meurtre reste pertinente en temps de guerre et qu'une guerre peut être criminelle. Mais surtout il a tort de penser ce texte uniquement en termes politiques alors qu'il faudrait aussi le penser en termes d'éclairage moral[7]. Le réflexe protestant et évangélique en particulier de se référer d'abord à l'Écriture est sain, car elle est une instance extérieure qui remplit une fonction positive, nous révéler les grandes lignes de la volonté de Dieu, et non une notice pour chaque situation éthique, et une fonction critique de dévoilement des motivations du cœur humain[8]. Démonstration: prenons le cas d'un médecin réanimateur face à une personne en état critique. L'interdiction du meurtre est un repère social mais aussi moral qui lui interdit une euthanasie active. Elle lui donne un cadre mais ne peut lui dire quand il doit arrêter la réanimation. Il y a une parole de l'Écriture qui me semble éclairante dans cette situation: "C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre" (Dt 32, 39). Après avoir appliqué la règle d'or – est-ce que j'ai fait pour cette personne tout ce que j'aurais fait pour moi-même? –, le médecin peut se poser la question: est-ce que, en m'acharnant techniquement, je ne glisse pas dans la toute-puissance, dans le refus de ma finitude? Est-ce que c'est moi qui fais vivre? Pour les proches de la personne en réanimation, cette parole met aussi à bas l'illusion de toute-puissance, mon amour est impuissant à faire vivre celui qui va mourir. Dieu me dote d'une intelligence pour analyser une situation, il me confie la responsabilité de prendre une décision, et l'Écriture, en jetant une lumière sur mes motivations, peut éclairer non seulement ce que je fais, mais aussi ma manière d'être au monde.

Loi "naturelle", loi morale? Ordre créationnel?

Le document de la Fédération protestante demande que l'assistance médicale à la procréation soit maintenue dans un cadre parental "ordinaire".

Voici l'argumentaire:

"Les religions en général et les protestants en particulier reconnaîtront qu'un cadre parental "ordinaire", un père, une mère, une union stable, est

un ordre conforme à l'intention du Créateur. Ceux qui ne partagent pas cette conviction pourront cependant reconnaître qu'il relève du bon sens de ne pas bouleverser cet ordre" [9]. Il y a deux notions importantes dans cette argumentation, la notion "d'ordre créé" et la notion de "bon sens". La notion de "bon sens" se réfère ici à la sagesse populaire opposée aux sophismes philosophiques. Loin du mépris de certains philosophes pour ce "sens commun", certes faillible, la tradition biblique intègre cette sagesse pratique des nations, ce bon sens qu'elle oppose à la folie.

Dans la notion d'ordre créé, le journal *La Croix* discernait à juste titre une "marque évangélique" mais l'opposait à un point de vue luthéro-réformé qui est "étranger à l'idée d'un ordre naturel des choses"[10]. Or cette opposition, qui n'apparaît pas dans le document de la Fédération protestante, ne tient pas compte du fait que ce texte exprime un consensus protestant quant à la différence des sexes comme invariant anthropologique; or qu'est-ce à dire sinon qu'il y a un ordre dans la Création ? Ce que les protestants écartent, y compris les évangéliques, c'est qu'il y ait une loi divine qui s'impose "naturellement" à tous, et plus encore que l'Eglise catholique en soit le juste interprète comme l'affirme *Humanae Vitae* ! Mais le point de vue catholique sur la loi naturelle semble évoluer. Le théologien évangélique Alain Nisus a donné un écho favorable au document récent de la commission théologique internationale sur la "loi naturelle" [11]. Celui-ci rompt avec une conception figée de la loi naturelle comme un ensemble de règles s'imposant *a priori* ; il discerne bien un "ordre de la création", mais il le voit comme une "source d'inspiration" pour notre commune humanité. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette évolution, qui nous semble ouvrir de belles perspectives œcuméniques. Le théologien et éthicien luthérien Jean-François Collange parlait déjà d'un "œcuménisme de la loi" visant à la "transformation de la terre habitée en terre habitable". Ne pourrait-on y voir la possibilité d'une parole commune des Églises sur ces sujets de bioéthique ? En 1989 l'*Évangelische Kirche in Deutschland* (EKD), qui regroupe luthériens et réformés, a signé un texte commun sur les questions de bioéthique avec la Conférence épiscopale allemande, des Églises orthodoxes et les Églises évangéliques baptistes et libres intitulé : *Dieu est un ami de la vie, défis et tâches de la protection de la vie* [12]. Est-ce imaginable pour les Églises françaises ?

Alain Pinoges/Cit

Un père, une mère, une union stable.

Luc Olekhnovitch
Président de la Commission d'éthique protestante évangélique (Fédération baptiste, Églises Évangéliques libres, Église protestante réformée évangélique)

1. *Chrétiens et citoyens, espérance et responsabilité*, déclaration des organisateurs du deuxième Congrès protestant évangélique européen d'éthique, Strasbourg, 2008. Texte disponible sur le site Internet de l'Union des Églises évangéliques libres de France (www.ueel.org) ; rubrique : commission - éthique.
2. Présentation de la commission sur le site de l'Union des Églises évangéliques libres de France.
3. États généraux de la bioéthique 2009. Éléments de réflexion proposés par la Commission Église et Société de la Fédération protestante de France, mai 2009. Texte disponible sur le site www.protestants.org.
4. WILLAIME, Jean-Paul, "Entre éthique de responsabilité et éthique de conviction : l'éthique sexuelle en débat dans le protestantisme français des années 1970-2000", in MAITRE, Jacques et MICHELAT, Guy, *Religion et sexualité*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 67.
5. d'ORNELLAS, Pierre (éd), *Bioéthique, propos pour un dialogue*, Paris, DDB / Lethielleux, 2009, p. 11.
6. THEVENOT, Xavier, *Une éthique au risque de l'Evangile*, Paris, DDB / Cerf, 1993, p.105.
7. Les Réformateurs distinguent trois usages de la Loi : un usage civil (assurer l'ordre social), un usage pédagogique (la loi nous montre que nous sommes pécheurs et incapables de nous sauver nous-mêmes), un usage moral (la loi éclaire le discernement moral du chrétien). Calvin, à la différence de Luther, retient ce troisième usage.
8. Cf. He 4, 12.
9. *Éléments de réflexion proposés par la Commission Église et Société de la Fédération Protestante de France*, p. 7.
10. "Protestantisme et morale, un style particulier", *La Croix*, 11 juin 2009.
11. Commission théologique internationale, *À la recherche d'une éthique universelle. Nouveau regard sur la loi naturelle*, Paris, Cerf, 2009.
12. *Gott ist ein Freund des Lebens. Herausforderungen und Aufgaben beim Schutz des Lebens*. En allemand et en anglais sur le site de l'EKD.

Les Églises protestantes au déf de la bioéthique

Professeur Karsten Lehmkühler

D.R.

Introduction

Les “états généraux de la bioéthique” en France sont une réelle chance pour les Églises : la dynamique de ce mouvement de réf exion publique, mis en route par le gouver - nement, touche aussi les différentes familles religieuses. Celles-ci sont sollicitées par les organisateurs de ce mouvement, dans le but d’obtenir les informations les plus actuelles et les plus complètes sur les réf exions éthiques au sein des grandes religions en France. De cette manière, les Églises chrétiennes sont, elles aussi, invitées à repenser leurs positions bioéthiques, peut-être à revenir sur certains points diff ciles et discutés, et à essayer d’arriver à une présentation cohérente de leurs approches éthiques respectives.

Il en va de même pour le protestantisme français. L ’opinion courante concernant la bioéthique protestante souligne souvent deux points. T out d’abord : l’éthique protestante est marquée par une diversité extraordinaire, marquée notamment par le clivage entre les luthériens/réformés et les Églises libres, dites “évangéliques”. Et ensuite : l’éthique protestante est marquée par une approche sociologique, concentrée sur les notions de “relation” et de “projet”, au détriment d’une conception plutôt “essentialiste” ou “biologiste” de l’être humain.

Face à ces descriptions bien connues – et pourtant quelque peu simplistes – de la bioéthique protestante, une lecture attentive du dernier document de la Fédération protestante de France (FPF) en la matière doit attirer notre attention et, probablement, préciser nos visions habituelles. Il s’agit d’un document publié en juin 2009, conçu comme contribution aux “états généraux de la bioéthique” et disponible sur le site internet de la FPF [1]. Par la suite, j’aimerais commenter certains points forts de ce document.

Un texte commun

Notons dès le début que le texte proposé est un texte de la Fédération protestante e*n général*, c’est-à-dire un texte qui réunit les approches des Églises luthériennes, réformées et libres. Les auteurs du texte, énumérés à la fn, proviennent de différentes dénominations protestantes[2]. C’est une nouveauté qui montre la volonté de s’exprimer avec une seule voix, sans pour autant cacher les différences éventuelles. De cette manière, le texte évoque différentes positions par rapport au statut de l’embryon (nous y reviendrons). C’est le seul désaccord mentionné, et il est en outre précisé que ces “différentes sensibilités ne sont pas spécif ques d’une tradition protestante particulière, mais traversent les frontières dénominationnelles” (3). On ne saurait donc pas identif er, de façon évidente, une certaine position éthique avec une dénomination protestante spécif que.

Le texte aff rme en outre, comme on le connaît dans d’autres textes antérieurs, qu’il “n’est en aucun point normatif et ne déf nit pas un magistère protestant en la matière” (1). De cette manière, on maintient la possibilité de discussion, de lutte et de contradiction dans la quête du bien.

Parole et chair

Une autre tendance importante se fait remarquer dans le préambule du texte. Il est précisé, dès le début, que l’être humain est à la fois “réalité biologique” et “être de paroles” (2). Cette particularité de l’homme – depuis Aristote défni comme un “être vivant qui possède la parole” – conduit, en bioéthique, à une “tension entre ces deux aspects de la vie humaine : le génome et la matérialité corporelle d’une part, l’inscription de celle-ci dans un tissu généalogique, de désirs et de projets, d’échanges de paroles et d’inscriptions sociales d’autre part” (2). Les auteurs mettent cette réalité humaine même à la lumière de l’incarnation, en citant Jn 1, 14 : “La Parole s’est fait chair”.

Le document souligne ainsi une tension fructueuse entre les perspectives biologique et relationnelle par rapport à l’être humain. Cette tension fructueuse évite une surévaluation des réalités biologiques (par exemple dans la f liation), sans pour autant oublier que l’homme est un être charnel pour lequel la corporéité est une donnée fondamentale. Cette tension se fera aussi remarquer dans les dossiers thématiques du document.

L’embryon humain

La recherche sur l’embryon humain

La réf exion éthique concernant la recherche sur l’embryon et les diagnostics prénatal et préimplantatoire dépend essentiellement du statut que l’on confère à l’embryon humain. Le document distingue ici deux positions différentes au sein du protestantisme. Une première fait dépendre le statut de l’embryon des relations humaines dans lesquelles il s’inscrit, notamment du soi-disant “projet parental”. Cette position est bien connue dans le protestantisme, notamment depuis la parution, en 1990, de l’ouvrage de Jean-Marie Thévoz, intitulé *Entre nos mains l’embryon*. Il y aff rmait que l’embryon devrait être respecté “non pour ce qu’il est en soi, mais pour ce qu’il représente de joie,

Clorinne Simon/Circ

Il faut résister à l'idéal d'un enfant parfait.

d'attente, d'espoir, de vie pour les parents"[3]. Dans cette perspective, la recherche sur les "embryons surnuméraires" semble être justifiable.
À côté de cette position se trouve une autre selon laquelle "un embryon humain n'est jamais sans relation, humaine ou divine". La mention d'une relation divine est ici la clé de la compréhension, car, pour les adeptes de cette vision des choses, il n'est "pas possible de faire dépendre le statut d'une vie humaine des seules opinions, décisions et projets humains". [4] À la lumière de ces réflexions, la recherche sur l'embryon humain serait "une 'chosification' inadmissible" (3).
Ce désaccord, décrit avec franchise, n'empêche pas des paroles communes sur certaines questions annexes : les protestants plaident pour une limitation au plus juste "du nombre d'embryons créés par essai d'AMP", pour le renforcement de la recherche de solutions alternatives (cellules souches adultes et cellules pluripotentes induites) ainsi que pour un "régime d'autorisation strictement encadré" (3).

Les diagnostics prénatal (DPN) et préimplantatoire (DPI)

Les protestants reconnaissent que les méthodes de diagnostic par rapport à l'embryon (*in vivo* et *in vitro*) représentent "des progrès scientifiques remarquables" (4), notamment en vue d'une éventuelle thérapie *in utero* et en vue de l'aide pour un couple qui risque de transmettre une maladie génétique. Mais en même temps, les protestants voient clairement que ces avantages ont un prix important. Le document énumère donc les problèmes éthiques graves liés à ces techniques, sous forme de quatre "questions principales" : sélection, anticipation, pression sociale et extension du champ d'application du DPI.
Les deux formes de diagnostic (DPN et DPI) impliquent l'idée d'une *sélection* parmi des vies humaines : le diagnostic prénatal débouche souvent sur une proposition d'interruption médicale de grossesse à cause de la maladie détectée, tandis que le diagnostic préimplantatoire inclut l'acte de sélection parmi les embryons *in vitro*. Les protestants posent ici la question centrale : "Peut-on mesurer la valeur d'une vie humaine, en fonction de critères empiriques tels que la santé ?" Et on donne une réponse théologique : "La théologie protestante a toujours souligné que la valeur de l'être humain ne dépend en rien de critères extérieurs, mais uniquement de son acceptation par l'amour divin" (4). Même si, dans la lumière de cette affirmation, la sélection en fonction de la santé doit être mise en question, le document affirme en même temps qu' "on ne saurait contraindre les parents à assumer une charge qui pourrait se révéler au-delà de leurs forces" (4). Un doute fondamental s'articule ainsi avec le souci de comprendre chaque situation concrète, avec ses possibilités et ses souffrances.
La sélection implique aussi le principe de l'*anticipation*, puisqu'on essaie d'évaluer la valeur et les douleurs d'une vie future. Sans mettre en question l'existence de handicaps extrêmement graves, les protestants attirent l'attention sur des handicaps qui n'empêchent pas une vie épanouie, comme par exemple la trisomie 21. Ils soulignent en outre que "deux grossesses d'enfants non porteurs de cette affection sont interrompues par erreur pour éviter le 'risque' de la naissance d'un enfant trisomique" (4). Ils mettent ainsi en question la pratique actuelle du dépistage systématique de la trisomie 21 en fonction d'un certain seuil de risque.
Un accent particulier est mis sur le problème de la *pression sociale* qui pèse sur les femmes et couples qui se trouvent face à de telles décisions difficiles. Les protestants rappellent que l'enfant attendu n'est pas "le reflet de nos projets et de nos craintes". C'est pourquoi il faut résister à l'idéal d'un "enfant parfait" et à l'idée d'un "devoir social d'avoir un enfant en bonne santé"(4). Dans ce sens, le document se dresse aussi contre une extension du champ d'application du DPI, y voyant le risque d'une "pente glissante".

Assistance médicale à la procréation

Les protestants considèrent les techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) comme un progrès médical qui peut aider à surpasser la souffrance de l'infertilité. La dissociation entre sexualité et procréation, une conséquence de telles techniques, ne leur pose pas de problème, dans la mesure où ces techniques d'AMP s'inscrivent dans une relation vivante d'un couple. Déjà des textes protestants antérieurs parlaient, à cet endroit, de simples "parenthèses techniques" au sein d'une relation d'amour et d'altérité[5].
La règle générale, dans ce domaine, est qu'il n'y a pas de "droit à l'enfant", et qu'il faut toujours protéger le bien de l'enfant. Le texte se montre ainsi très prudent en ce qui concerne la permission de l'AMP pour des personnes seules et pour des couples homosexuels. L'argument clé est ici qu'une telle pratique conduirait à une "dislocation du lien familial". Car la relation entre homme et femme est considérée comme le fondement de la société.
La question de l'anonymat du

Ciofrinne Simon/Ciric

La relation homme-femme, fondement de la société.

Le donneur de sperme ou d'ovocyte n'est qu'effleurée dans cette présentation de l'approche protestante. Les auteurs mentionnent la possibilité, pour l'enfant, de connaître ses origines, et de protéger, en même temps, l'irréversibilité de la filiation adoptive. Concernant le problème de la gestation pour autrui, les protestants refusent clairement toute rémunération d'éventuelles mères porteuses. Ils remarquent en outre que, dans le cas d'une gestation pour un membre d'une même famille (par exemple la sœur qui porte l'enfant de la mère génétique), des relations complexes et difficiles peuvent se créer.

Don et greffe d'organes ; médecine prédictive

Les protestants se montrent favorables au système du consentement présumé. En même temps, ils plaident pour la possibilité de manifester son vœu sur un document courant comme par exemple la Carte vitale. Ils mentionnent en outre le respect pour des compréhensions différentes de la mort biologique, et ils soulignent le danger d'une "obligation morale excessive" en faveur du don d'organe, dans le cas d'une personne sollicitée pour devenir donneur vivant. La question du corps réapparait, lorsque les auteurs affirment qu'une société "ne doit pas traiter la question comme celle d'une simple pénurie de ressources, mais reconnaître l'importance de la dimension symbolique du rapport au corps" (7).

Concernant la médecine prédictive, notamment pour la vie en gestation, les protestants rappellent que, souvent, les prédictions génétiques possibles ne sont pas accompagnées d'un projet thérapeutique réel. De cette manière, la "prédiction" peut conduire à un "eugénisme individuel", à une discrimination ou encore à une "rupture de l'homogénéité familiale" (8). Il faudrait limiter le diagnostic préimplantatoire aux "maladies certaines dans leur survenue et d'une gravité reconnue", et faire preuve de vigilance en ce qui concerne un "marché des biopuces à ADN" (8) qui réduit l'être humain et son avenir à une affaire de génome.

Conclusion

Propositions concrètes

Les Églises protestantes en France sont parties prenantes dans les "états généraux de la bioéthique". Dans ce but, elles font des *propositions concrètes* en vue de la révision des lois de bioéthique. On note ainsi les propositions suivantes :

– souligner que tout couple a le droit de limiter le nombre d'embryons créés lors d'un essai d'AMP ;
– favoriser (par un financement) la recherche de solutions alternatives à l'utilisation des cellules souches embryonnaires (cellules souches ombilicales et adultes et cellules pluripotentes induites) ;
– dans le cas d'un maintien de la possibilité de la recherche sur l'embryon : un régime d'autorisation strictement encadré ;
– accompagner les lois de bioéthique d'une politique d'accueil beaucoup plus active des personnes handicapées dans la société (l'infrastructure des institutions publiques, par exemple : écoles maternelles spécifiques ou mixtes) ;
– renforcer l'information des couples face à une décision pour ou contre un diagnostic, veiller sur la qualité de la formation des médecins en vue de cette information, garantir l'absence de pression pour mettre au monde un enfant sans maladie décelable ;
– interdire l'extension du champ du DPI (Détections des prédispositions) ;
– ne pas proposer l'amniocentèse si le risque de la perte fœtal est supérieur ou égal au risque de la maladie diagnostiquée ;
– intégrer, comme critère, la qualité humaine et éthique dans l'évaluation des centres d'AMP.

Notons aussi qu'une proposition spécifique concerne *le travail des Églises protestantes elles-mêmes* : celle de mettre "à la disposition des couples concernés des postes de consultations régionaux. Ces postes devraient offrir la possibilité d'un entretien avec un pasteur et/ou un médecin formé en la matière." (5)

Démarche œcuménique

Face aux questions bioéthiques importantes, les Églises chrétiennes peuvent dire beaucoup de choses ensemble. Communément, elles ressentent la responsabilité de lutter pour la justice, aussi sur le plan des soins, et pour le droit des plus vulnérables, y compris

des personnes handicapées. Elles se dressent ensemble contre toute idéologie mortifère, comme celle du droit à l'enfant ou même du devoir social d'avoir un enfant en bonne santé. Ensemble également, elles voient la nécessité urgente d'un accompagnement concret des femmes et couples face aux questions épineuses (et souvent si douloureuses) que posent les nouvelles techniques biomédicales. Pour l'avenir, et notamment pour la discussion autour de la révision des lois de bioéthique en France, il sera d'une importance capitale de souligner ces préoccupations communes qui nous font agir. Cette affirmation d'un but commun ne cachera pas les différences entre nos approches respectives. Le protestantisme soulignera, certes, la liberté de la conscience et veillera à ce qu'on n'émette pas une règle générale qui pourra occulter les nuances subtiles de chaque cas concret. Mais dans et au-dessus des différentes approches, c'est une chose commune qui nous anime : celle d'être au service des personnes qui doivent faire face à ces questions de vie, de santé et de procréation, dans la lumière de l'Évangile, parole de vie et de libération.

Karsten Lehmkühler
Faculté de théologie protestante,
Université de Strasbourg

1. FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE, *États généraux de la bioéthique 2009. Éléments de réf exion proposés par la Commission Église et Société de la FPF*, disponibles sur www .protestants.org. Les indications concernant les numéros de page de ce texte seront données, entre parenthèses, dans le texte. Pour une approche protestante de la bioéthique, cf. aussi COLLANGE, Jean-François, *La vie. Quelle vie ? Bioéthique et protestantisme*, Lyon, Olivétan, 2007.
2. Il s'agit de Jean-François Collange, pasteur , président de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine ; Jean-Gustave Hentz, praticien hospitalier Hôpitaux universitaires de Strasbourg ; Karsten Lehmkühler, professeur d'éthique, faculté de théologie protestante, Strasbourg ; Luc Olekhnovitch, pasteur, président de la commission d'éthique de la Fédération des Églises évangéliques baptistes, de l'Union des Églises évangéliques libres et de l'Église protestante réformée évangélique ; Jean-Pierre Rive, pasteur , président de la commission Église et société de la Fédération protestante de France ; Louis Schweitzer, pasteur, professeur d'éthique, faculté libre de théologie évangélique, Vaux-sur-Seine ; Didier Sicard, professeur de médecine, ancien président du Comité consultatif national d'éthique.
3. THÉVOZ, Jean-Marie, *Entre nos mains l'embryon. Recherche bioéthique*, coll. Le champ éthique 17, Genève, Labor et Fides, 1990, p. 253.
4. Pour cette position, voir aussi LEHMKÜHLER, Karsten, "La vie. Est-elle sacrée ?", in KAEMPF , Bernard (éd.), *L'éthique d'Albert Schweitzer . Le respect de la Vie toujours actuel*. Actes du Colloque – Strasbourg – 2005, Colmar, Éd. Bentzinger, 2006, pp. 105–119.
5. *Biologie et éthique. Éléments de réfexion*. Texte de la FPF (1987), disponible sur le site wwwprotestants.org.

Orthodoxie et bioéthique

Diacre Dominique Beauf ls

D.R.

La bioéthique appelle certaines réserves, et beaucoup de discernement. Tout d'abord parce qu'elle est relative : elle est fonction des civilisations, des philosophies ou des religions qui la sous-tendent. Elle est fonction des habitudes qui se créent : combien de techniques, décriées à leur apparition, sont entrées dans les normes et sont devenues un droit comme "données acquises de la science", remboursées par la sécurité sociale. Ensuite parce qu'elle repose sur une justif cation morale, centrée sur la dignité et les droits de l'homme pour les Latins, sur le soulagement de la maladie, de la souffrance et de la mort pour les Anglo-Saxons, justif cations d'une relativité et d'une utilisation redoutables, en particulier en ce qui concerne l'acception que l'on donne à "l'être humain". Certains sujets particulièrement sensibles, comme l'euthanasie, peuvent déclencher des réactions passionnelles et faire négliger le caractère multifactoriel des questions, au prof t des seuls arguments allant dans le sens que l'on veut faire admettre.

Enf n parce qu'elle s'appuie sur une terminologie mensongère, non parce qu'elle serait scientif quement inexacte, mais parce qu'elle fait miroiter un but bénéf que, ou qu'elle utilise des termes incompréhensibles, pour introduire une éthique utilitariste au détriment de l'humain : la cellule souche embryonnaire devient cellule pluripotente ou cellule "de l'espoir" ; le bébé médicament devient l'enfant "du double espoir" ; l'embryon cloné devient "artéfact" (Professeur Henry Atlan) ou "entité" (*Advanced Cell Technology*) ; la mère porteuse disparaît au prof t de la "gestation pour autrui"…
Peut-on qualif er "d' éthique" une réf exion qui ne se fonde pas sur la vérité ? Mais chacun a "sa" vérité, liée à "sa" conviction, qu'il érige en absolu, lui ôtant toute valeur objective. Pour un chrétien, la Vérité, c'est le Christ : "*Je* suis le Chemin, la Vérité et la V ie" (Jn 14,6). Être dans la vérité, c'est être en constante référence avec

le Christ, Son enseignement, Son Évangile.

Une éthique de la vie

La bioéthique est l'éthique de la vie. Mais qu'est-ce que la vie ? Elle n'a, pour nous, plus aucun secret. Les neurosciences et la génétique en ont démonté les mécanismes intimes de fonctionnement et de transmission. Pourtant, s'agissant de sa nature, nous n'avons encore qu'une réponse : Dieu est la Vie, sa source, sa plénitude. "Je suis Celui Qui est" (Ex 3, 14). Elle reste ainsi un profond mystère de l'Amour divin. Peut-on alors parler de la vie sans fonder notre pensée sur Dieu ?
L'homme est créé à l'Image de Dieu, qui en est l'archétype, et à Sa ressemblance, qui est le but qu'Il laisse à sa liberté. Peut-on alors parler de l'homme sans fonder notre pensée sur Dieu ?
La création est l'œuvre de Dieu. L'homme ne crée rien. La science, dont il s'attribue la propriété, n'est autre que ce que Dieu lui donne de percevoir de Sa création, non pas pour qu'il l'exploite à son prof t, mais "pour que (celui-ci) Le glorif e de Ses merveilles" (Si 38, 6). Peut-on alors parler du rôle scientif que de l'homme, sans fonder notre pensée sur Dieu ?
L'homme se trouve devant le choix originel : non pas accepter ou rejeter la science et le progrès, mais les intégrer dans la voie du salut qui mène à la Vie, ou les laisser sous la domination du Malin, en renouvelant la séparation d'avec Dieu, qui mène à la mort.
Le premier principe d'une éthique chrétienne est donc le respect de la vie. L'homme ne peut pas altérer, *a fortiori* détruire ce que Dieu a créé. Nous sommes amenés à constater , bien que ce langage ne soit pas politiquement correct, que la loi de 1975 sur l'IVG a été le démarrage d'une escalade dans un non-respect de la vie, de son origine jusqu'à la mort, dont on peut se demander où il s'arrêtera. Le caractère intouchable de cette loi interdit toute déf nition du début de la vie. Si l'on accepte le fait que l'embryon est un être humain et vivant depuis sa conception, elle doit être abolie. Imaginez la révolution ! Et pourtant, la fécondation détermine un être vivant, humain en raison de son génome, et unique en raison de la probabilité génétique quasi nulle (1 / 4 x 10 ^{87}) d'avoir deux êtres identiques. Même dans le cas de "vrais" jumeaux (homozygotes), les phénomènes épigénétiques les font différents. Mais à côté de cette réalité scientifque, il y a la réalité sacrée, mystère de la foi : cet être, dès la fécondation, est à l'Image de Dieu, aimé de Dieu, porteur du Souff e divin, appelé à devenir f ls adoptif du Père, appelé à la déif cation pour laquelle Dieu S'est fait homme.
Nous vivons dans un monde où Dieu est marginalisé, et remplacé par l'homme qui se veut tout-puissant. Cette déviance se retrouve totalement dans la notion de "projet parental", qui déter - mine la vie à la place de Dieu. Un embryon est un être vivant si les parents ont décidé d'en faire leur enfant. S'il ne fait plus l'objet d'un projet parental, c'est un matériel biologique que la loi bioéthique de 2004 permet d'utiliser pour la recherche ou de céder.
Saint Jean Chrysostome dit : "Le monde ne voit pas Dieu, le monde voit les chrétiens". Cela déf nit le second principe d'une éthique chrétienne : nous avons un rôle de témoins, par nos paroles, par nos actes, par notre exemple. Nous devons avoir conscience que l'enjeu d'une pensée bioéthique n'est autre que la place que nous laissons à Dieu dans le débat éthique, ref et exact de la place que nous Lui laissons dans la création, elle-même ref et exact de la place que nous Lui laissons dans notre vie personnelle. Accepter de relativiser la valeur de la vie, c'est accepter de relativiser notre foi en Dieu ; accepter la banalisation et l'utilisation de la mort comme d'une technique, c'est rejeter Dieu de notre vie personnelle ; accepter un pseudo-salut d'une humanité nébuleuse portée à l'état d'idole au prix de la mort de vies innocentes, c'est rejeter la seule voie du salut, qui est le Christ. Mais accepter que Dieu soit le seul Maître de la vie et de la mort impose le respect de tout ce qu'Il nous a confé comme les talents de la parabole, non pas pour l'exploiter et le détruire, mais pour le faire fructif er et le Lui remettre au temps venu. On pourrait fnalement résumer une éthique orthodoxe – ou simplement chrétienne – à cette seule question : "Est-ce que ce que je dis, ce que je fais, est conforme à la foi que je confesse ?"
Un troisième principe s'applique à une éthique chrétienne : Dieu est la Vie. Il est Amour et miséricorde. On ne peut alors qualif er de "chrétienne" qu'une éthique qui adopte l'Amour et la miséricorde comme critère. Cela implique, pour l'orthodoxie, que l'éthique consiste à aider des êtres qui se trouvent confrontés à des problèmes, et non pas à élaborer des lois morales applicables à tous à partir de positions intangibles, ni à jeter des anathèmes. Elle ne cherche pas à catégoriser des problèmes pour leur donner une réponse dogmatique sous forme d'une

Corinne Mercier/BSE

loi générale. Elle ne peut proposer de réponse qu'au cas par cas, en fonction de chaque être, de chaque cas particulier, de chaque circonstance particulière, en sachant que la notion "d' économie"[1], sur laquelle elle s'appuie, ne limite pas le choix entre ce qui est "bien" et que l'on peut faire, et ce qui est "mal", et que l'on ne doit pas faire, mais que, lorsque l'on n'a que des mauvaises solutions, on peut choisir la moins mauvaise en fonction de la vie et de l'Amour, ce qui implique aussi le repentir et la volonté de conversion.
Cela met en jeu une paternité spirituelle qui doit être parfaitement compétente sur le plan scientif que – d'où l'importance de la formation du clergé aux questions éthiques – et sachant échapper tant au rigorisme dans le respect de la rigueur qu'au laxisme dans l'appréciation de la souffrance de l'être.
Cette paternité spirituelle ne juge pas, car le Christ Lui-même "ne juge per - sonne" (Jn 8, 15). Elle laisse toute la place à l'Esprit Saint dont la lumière guide l'être dans son cheminement, et lui laisse sa liberté de décision, car Dieu a créé l'homme libre et "Se retire pour nous permettre d'exister librement"[2]. À celui qui Lui dit : "Que T a volonté soit faite", Il répond, comme le Christ à la Cananéenne : "Qu'il t'advienne comme tu le veux" (Mt 15, 28).
Quelle est alors la position de l'Église dans le débat éthique ? Rappelons que l'Église orthodoxe n'a pas de magistère enseignant qui prenne une position of- f cielle en son nom. Par ailleurs, tout en étant *dans* le monde, l'Église n'est pas *du* monde. Elle n'interfère pas dans des polémiques qui sont du monde.
Son rôle est de guider le peuple de Dieu dans la seule question fondamentale : "Comment atteindre le Royaume des Cieux ?" C'est aussi la seule optique dans laquelle elle répond aux questions éthiques. Elle n'aff rme pas une position déf nitive et globale sur les questions telles que la procréation médicalement assistée et les techniques qui en dérivent, la contraception, ou la f n de vie… Elle indique, avec le langage de la vérité, la nature réelle des problèmes envisagés, et elle les éclaire en rappelant l'enseignement évangélique et la tradition des pères de l'Église, qui sont suff samment clairs et riches de sens pour permettre de jauger les différents aspects de ces questions. On trouve un éclairage des questions les plus actuelles dans sa théologie et ses rituels. Par exemple, les questions de l'enfantement, de la procréation médicalement assistée, de la vie familiale, de la vie sexuelle des couples… trouvent un éclairage et une réponse dans le rituel orthodoxe du mariage et la théologie qui le sous-tend. Elle indique ainsi sa position, sans juger , ni condamner les motivations d'autres convictions qui peuvent être parfaitement compassionnelles. Si elle veut être écoutée, elle doit éviter tout extrémisme ou toute mise en cause personnelle, et savoir proposer des alternatives.
Mais l'Église ne peut pas aller dans le sens d'une société qui rejette les valeurs fondamentales : le respect de la vie et de sa conception ; de la mort et de son approche ; des repères essentiels de la vie, en particulier familiale, sexuelle… Elle ne peut pas plus modif er sa tradition, sa théologie, que l'enseignement du Christ, pour les adapter aux mutations du monde. L'homme a été institué co-créateur. Son rôle n'est pas de normaliser, au nom de l'Église, la recherche sur l'embryon, l'assistance médicale à la procréation pour les mères célibataires ou les couples homosexuels, les mères porteuses… toutes questions qui ont été au cœur des états généraux de la bioéthique. Mais, même si elle n'est pas écoutée ou si elle est rejetée, elle reste conf ante, car Dieu est présent et, "par respect pour notre liberté, laisse subsister le mal, pourtant secrètement vaincu"[3]. À nous de travailler à ce que l'usage que nous faisons des progrès de la science ne nous éloigne pas de notre seul but : le Royaume des Cieux.
Il est certain qu'il existe des diver - gences éthiques entre les différentes confessions chrétiennes. Elles reposent sur des différences de conception théologique des problèmes. Le dialogue œcuménique doit porter essentiellement sur la théologie. Les questions éthiques en découleront naturellement. Mais il faut garder conscience que nos différences

D.R.

Mariage dans l'Église orthodoxe de Grèce : le couronnement.

Alain Pinoges/Cric

Le respect de la mort et de son approche.

sont une richesse, comme les différentes pierres d'une couronne, et doivent nous inciter au dialogue dans l'amour et le respect, et non à l'opposition ou à l'anathème. Si l'Église a un aspect immuable et déf nitif en tant qu'elle est le Corps du Christ, elle se présente, sous un deuxième aspect, "comme une f amme ayant une base unique et plusieurs sommets divisés", et qui, "avant la consommation des siècles… n'aura pas d'hypostase propre"[4]. C'est dans le dialogue fraternel que cette hypostase s'édif e petit à petit. Restons alors témoins f dèles, sachant que Dieu, *episcopos* suprême, la guide, y compris dans l'évolution des questions éthiques.

Dominique Beauf ls
Chirurgien des Hôpitaux honoraire
Membre de la Société Française
d'Accompagnement et de Soins Palliatifs
Diacre de l'Église orthodoxe.

1. L' "économie" est liée au fait que Dieu S'adapte perpétuellement à toutes les situations que l'homme se crée, pour lui permettre de revenir dans la voie du salut. C'est la possibilité qu'Il donne à l'homme de transformer toute situation, y compris de péché, en occasion de salut, par le repentir et la conversion, de saisir la main divine perpétuellement tendue, participant pleinement à son salut.
2. BORRÉLY, André, *Qui est près de moi est près du feu* , Paris, Desclée de Brouwer, 1978, p. 143.
3. CLÉMENT, Olivier, *Question sur l'homme* , Paris, Stock, 1972, p. 205.
4. LOSSKY, Vladimir, *Théologie mystique de l'Église d'Orient,* Paris, Aubier, 1944, pp. 188 et 190.

La KEK et les questions bioéthiques

Pasteur Richard Fischer

D.R.

Introduction

Par rapport aux autres régions du monde, le débat sur la bioéthique médicale possède une certaine spécif cité en Europe, y compris dans les Églises européennes. Pourquoi ? Face à des avancées technologiques, Américains et Canadiens, et bien d'autres ailleurs, se posent davantage la question : "Pourquoi ne le ferions-nous pas ?", tandis que les Européens se demandent plutôt : "Pourquoi devrions-nous le faire ?". Les premiers sont plus ouverts aux innovations, car plus conf ants dans les bienfaits du progrès. En Europe, l'inquiétude morale est plus vive et la conscience des limites et d'éventuelles conséquences néfastes plus aigüe. L'interprétation de la notion de dignité humaine est légèrement différente de part et d'autre de l'Atlantique, de même que celle de liberté individuelle. Ce n'est qu'au cours de ces dernières années que les Églises nord-américaines ont pris des initiatives pour développer leur approche des questions de bioéthique médicale. En lien avec le COE, elles souhaitent une coopération avec les Églises des autres continents. L'expérience de la KEK depuis 1992 est hautement appréciée dans ce contexte.

Du côté politique aussi, l'Europe a de l'avance, grâce surtout aux travaux du Conseil de l'Europe depuis des décennies. Sa Convention de bioéthique fait référence à l'UNESCO, où elle est considérée comme un modèle de protection de la dignité humaine et des droits humains dans ce domaine. C'est en France que le premier comité national d'éthique a été créé en 1983. Il y a quelques années, la France et l'Allemagne ont tenté de parvenir ensemble à une interdiction universelle du clonage humain reproductif, sans succès. Les positions des Églises oscillent entre diversité et convergence. Dans le cas de l'embryon par exemple, la position du Saint-Siège est qu'il doit être protégé comme une personne humaine dès la conception, ce qui entraîne le refus de l'avortement, de l'insémination artif cielle avec donneur, du don d'ovule, de la fécondation in vitro, de l'expérimentation sur l'embryon, ainsi que du clonage reproductif et thérapeutique. Les protestants soulignent la responsabilité personnelle du croyant. La majorité des protestants considèrent l'embryon comme une personne humaine potentielle. "L'embryon ne sera réalisé comme personne à part entière que s'il s'inscrit dans le cadre d'un projet parental. L'embryon doit être respecté et protégé, non pour ce qu'il est en soi, mais pour ce qu'il représente pour ses parents : son statut est davantage

13ème Assemblée de la KEK (Lyon, 2009) : Doris Peschke, sec. gén. du CCME (commission pour les migrants), J.A. de Clermont, président, et l'archevêque Anastasios de Tirana, vice-président.

moral et existentiel, c'est-à-dire relationnel, que biologique ou ontologique"[1]. Selon les problèmes considérés, l'approche protestante sera donc nuancée. On insistera sur le nécessaire encadrement juridique strict pour éviter des dérives, par exemple dans l'utilisation d'embryons surnuméraires pour la recherche. Le clonage humain reproductif est rejeté par toutes les Églises. À noter que les Églises protestantes allemandes se distinguent par une position très proche de celle de l'Église catholique dans de nombreuses questions. Beaucoup d'Églises dites "évangéliques" en français rejoignent complètement la position catholique. Les Eglises orthodoxes ont la même position, même si nombre d'entre elles ne se sont pas encore formellement exprimées à ce sujet.

Quelques faits saillants

Tout a débuté à Strasbourg, du temps de la Commission œcuménique européenne pour Église et Société (EECCS)[2]. Des contacts sont établis dès 1990 avec le Comité Directeur de Bioéthique (CDBI) du Conseil de l'Europe en train de préparer sa Convention sur les droits de l'Homme et la biomédecine, signée en 1996. En 1992, un groupe de travail de l'EECCS sur la bioéthique est mis en place : une douzaine de théologiens, médecins, enseignants-chercheurs, juriste qui préparent des avis sur les thèmes abordés par le CDBI. Plusieurs demandes pour le statut d'observateur pour l'EECCS à ce comité d'experts des pays membres du Conseil de l'Europe sont présentées. C'est en 1997 qu'il est accordé par vote unanime du Comité, et transféré à la KEK ensuite. Il nous permet de suivre activement ses travaux et de prendre part aux discussions sur les protocoles à la Convention et les Recommandations élaborées, sans droit de vote, aux côtés du représentant du Saint-Siège. Les avis des Églises sont écoutés, voire sollicités.

À mesure que se développe le marché unique de l'Union européenne (UE), les questions éthiques prennent de l'importance dans la législation communautaire (dons d'organes, recherche médicale, biotechnologies, OGM, cellules souches, nanotechnologies, biologie synthétique…). Dès le début, là aussi, la Commission Église et Société de la KEK développe un dialogue suivi sur tous ces sujets avec le Groupe d'experts auprès du président de la Commission européenne (CE), le Parlement européen et la Direction Générale de la Recherche de la CE (symposiums, consultations, questionnaires, contacts personnels avec des fonctionnaires et des membres du Parlement européen).

De son côté, la Commission des Épiscopats de la Communauté Européenne, organe de l'Église catholique pour le dialogue avec l'UE, crée aussi son Groupe de réflexion bioéthique. Elle ne semble cependant pas souhaiter, pour l'instant du moins, créer un lien fort avec celui de la KEK. Notre coopération existe toutefois, sous la forme de certaines réponses communes à des consultations des institutions européennes, conformément aux engagements de la Charte œcuménique signée par la KEK et le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe à Strasbourg en 2001 : "Nous nous engageons à nous entendre mutuellement sur les contenus et les buts de notre responsabilité commune, et à soutenir le plus possible ensemble les objectifs et les perspectives des Églises vis-à-vis des institutions séculières européennes" (III, 7).

Il semble que les questions de bioéthique divisent bien plus les Églises en Europe que d'autres questions de société (pauvreté, migration, environnement, mondialisation…), y compris d'ailleurs au sein de la KEK elle-même, entre protestants et orthodoxes, et entre protestants ! Nous le verrons plus loin.

Questions, doutes, dilemmes, succès

En 2003, la KEK organise une vaste consultation œcuménique des Églises en Europe sur la bioéthique, une première ! Plus de 70 représentants d'Église – protestants, anglicans, orthodoxes, catholiques – issus de 22 pays discutent pendant trois jours au Conseil de l'Europe à Strasbourg autour des tests génétiques, des diagnostics prénatal (DPN) et préimplantatoire (DPI), ainsi que de la médecine régénérative (cellules souches) et le respect de l'embryon humain. Participent également des délégués juifs et musulmans, des personnalités politiques, experts et fonctionnaires européens, ainsi que deux représentants de l'industrie pharmaceutique. Une députée du *Bundestag* allemand et un député français, coordinateurs des questions de bioéthique dans leurs parlements respectifs, s'expriment. Tous deux insistent sur le besoin urgent d'entendre davantage les Églises sur ces questions à forte teneur anthropologique et éthique pour lesquelles un parlementaire n'est pas vraiment préparé, au moment de prendre des décisions politiques qui engagent l'avenir.

La consultation adopte des conclusions de la rencontre. Le texte en a été discuté, amendé et finalement

approuvé par l'ensemble des participants. Il reflète les échanges passionnés et vifs dans les groupes et séances plénières et donne une bonne synthèse des convergences et divergences au sujet des trois thèmes. La divergence essentielle n'est pas une surprise : elle touche à l'embryon humain. Faut-il prévoir une protection absolue à partir du moment de la conception, ou certaines utilisations de cellules souches embryonnaires, strictement limitées et réglementées et provenant d'embryons "surnuméraires" seraient-elles acceptables, à des fins thérapeutiques ou de recherche ? Le conflit entre ces deux positions incompatibles ne s'exprime pas seulement entre délégués orthodoxes et protestants, mais aussi entre protestants. Furent aussi débattus les dilemmes liés aux diagnostics prénatal et préimplantatoire, en raison du risque de sélection embryonnaire et d'interruptions de grossesse pour raisons thérapeutiques.

L'objectif de la consultation n'était pas d'obtenir la simple confirmation de l'existence des positions en présence, mais d'essayer d'aller aussi loin que possible dans la discussion et l'écoute réciproques, attentives et respectueuses, dans le but d'établir les domaines de consensus et de lancer un processus. À cet égard, la consultation est un grand succès, au-delà de toute espérance. En témoignent les nombreuses réactions de gratitude, de satisfaction et d'enthousiasme, pendant et après la rencontre, de la part de l'ensemble des participants. Le haut niveau des interventions et la qualité de l'organisation sont unanimement salués. Toutefois, certains expriment des regrets au sujet de la composition hétérogène des délégués : experts et personnes moins spécialisées. D'autres en soulignent au contraire l'intérêt, à cause de la nécessité d'une diffusion des connaissances et d'un débat plus large sur ces questions au sein des Églises et du grand public.

Tous apprécient la haute tenue des débats, pour leur clarté et leur caractère d'ouverture et de respect mutuel. C'est assez rare sur des questions aussi controversées.

Alain Pinoges/Ciric

Les questions de fin de vie.

Cette consultation a permis :
– de renforcer le travail de la KEK;
– d'accroître la coopération croissante avec la Communion d'Églises Protestantes en Europe (CEPE);
– d'intensifier l'engagement des Églises dans le débat sur ces questions;
– de développer un réseau de personnes spécialisées et intéressées dans les Églises de la KEK;
– de lancer la coopération avec des partenaires comme le Conseil œcuménique des Églises (COE) et le Réseau Européen des Aumôniers d'Hôpitaux.

Depuis, à l'initiative du Conseil des Églises aux États-Unis et du Conseil des Églises au Canada, la KEK a été conviée à mettre sa longue expérience en matière de bioéthique au service des Églises au plan mondial. Avec le soutien logistique du COE, des représentants des cinq continents se sont retrouvés ces dernières années au Canada, puis en Afrique du Sud pour développer un Processus global de consultation sur la génétique et la recherche sur les cellules souches. En novembre 2009, ce sera en Grèce à l'Académie théologique de Volos, l'occasion de célébrer le trentième anniversaire de la Conférence du COE sur *Foi, Science et Avenir* à l'Institut de technologie du Massachusetts aux États-Unis.

Depuis quelques années aussi, le Réseau européen des aumôniers d'hôpitaux, qui comprend des membres catholiques et avec lequel la collaboration est excellente, est en train de devenir membre associé de la KEK.

Doutes et succès se côtoient fréquemment. Un jour où je m'interrogeais sur la portée et l'impact de notre travail en bioéthique, je reçois un appel téléphonique d'une personne à fort accent belge. À ma grande surprise, elle se présente comme fonctionnaire de la Commission Européenne (CE) et rédacteur du projet de directive sur le brevetage des inventions biotechnologiques. Deux jours auparavant, nous avions adressé à la CE notre *Critique du projet de directive CE sur le brevetage* de ces inventions ! Mon interlocuteur souhaite me rencontrer au plus vite, ainsi que les membres de notre groupe de travail. Une semaine plus tard, une demande similaire arriva de la chargée de communication d'une importante société multinationale de biotechnologie basée au Royaume-Uni! Débute alors une passionnante série de rencontres, de courriers, de tables rondes et de

conférences de presse, à Bruxelles et Strasbourg, à la CE, au Parlement européen et dans nos bureaux. De longs mois plus tard, la directive est adoptée par le Parlement, considérablement amendée dans le sens de nos demandes. Je ne me suis plus jamais posé de questions existentielles sur l'utilité de nos efforts…
Voici quelques questions qui sont souvent posées:

– Comment des protestants et des orthodoxes peuvent-ils trouver un accord sur les questions de début et f n de vie dans une même KEK?
– Quelle est vraiment l'importance des questions de bioéthique, comparée à celle de l'avenir de la démocratie, des violations croissantes des droits de l'Homme, de la torture, de la faim, des injustices sociales toujours plus criantes, des changements climatiques, du recul de la biodiversité, des diff cultés de la rencontre des cultures, de la violence et des guerres, de la crise économique, du chômage…?
– Quel est l'impact de vos avis?

Les tout derniers sujets traités ou en cours d'élaboration concernent le vieillissement et les soins aux personnes âgées, l'euthanasie et les questions de fn de vie, "l'homme augmenté" ou "l'amélioration de l'espèce humaine", et des avis sur les dons d'organes dans l'Union Européenne et le clonage des animaux à des f ns de production de viande.
En guise de *conclusion*, deux remarques: la première sur l'importance que les questions de bioéthique prennent dans l'espace public ; la deuxième est que la bioéthique semble être un assez bon révélateur de la place ambiguë accordée au religieux dans la société en général.
En France le lancement de débats publics, sous forme d'états généraux de la bioéthique, comme façon de faire remonter des avis de citoyens vers les décideurs politiques qui se prononceront en 2010 sur une révision des lois de bioéthique de 2004, est l'une des raisons de l'ampleur des discussions sur ces questions. L'autre raison est moins ponctuelle et plus générale. Les développements scientif ques et technologiques forment un ensemble de causes et de conséquences multiples, dont les deux facettes principales sont :
– le potentiel économique perçu comme fantastique des découvertes et inventions dans le domaine des biotechnologies;
– les espoirs et les craintes que font naître ces recherches et nouvelles technologies chez nos contemporains : d'un côté, permettre de vivre plus longtemps en bonne santé ; de l'autre, la peur de voir l'être transformé de plus en plus en "chose manipulée et fabriquée".
L'exhortation à associer le plus de per - sonnes possible à la réf exion et au débat sur toutes ces questions est un leitmotiv de nos avis et positions, au sein des Églises, entre elles et dans la société dans son ensemble.
Depuis longtemps, un peu partout, et même parmi les personnes qui ne se reconnaissent d'aucune religion, l'attente grandit que les religions partagent davantage leur patrimoine de convictions et de sagesse. Comme si on pressentait là du solide pour trouver sens et orientation à nos vies. Il faut donc essayer de tenir cette position apparemment contradictoire qui consiste à ne pas s'enfermer dans un discours que peu de gens comprennent et *en même temps* à ne pas parler comme tout le monde. Nous sommes envoyés *dans* le monde, mais nous ne sommes pas *du* monde. Être envoyé dans le monde sans être du monde nous place devant un double risque : soit insister sur l'étrangeté du message chrétien et alors ressembler à une secte enfermée dans un discours d'un autre temps. Dans ce cas, les Églises parlent sans être entendues ; soit effacer cette étrangeté le plus possible et alors rejoindre le discours commun. Dans ce cas, les Églises deviennent des ONG ou des lobbies comme les autres, et le sel de l'Évangile perd sa saveur. Il nous faut donc trouver les mots justes, par exemple quand il s'agit d'enraciner la dignité de l'être humain dans le fait qu'il est créé à l'image de Dieu. Ou de parler du Dieu créateur alors que la dispute bat son plein entre créationnistes qui nient l'évolution des espèces et scientif ques qui crient à l'obscurantisme religieux.
Notre rôle se situe, vis-à-vis des institutions européennes, entre la *représentation diplomatique* et la *voix prophétique* qui joue la mouche du coche, rappelle des principes fondamentaux trop facilement oubliés, plaide pour ceux qui n'ont jamais droit à la parole.
Le T raité de Lisbonne consacre ce double rôle en déclarant que l'Union européenne respecte "le statut des Églises et associations ou communautés religieuses dans les États membres, ainsi que le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles. Et, reconnaissant leur identité et leur contribution spécif que, elle maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier, avec ces Églises et organisations" (art.17).

Alain Pitoiset/Cric

Paris : manifestation du mouvement Choisir la vie, contre l'avortement.

Richard Fischer
Secrétaire exécutif de la Commission Église et Société de la KEK

1. ROGNON, Frédéric, in *Réforme*, n° 3295.
2. Organisation basée à Bruxelles et Strasbourg, l'EECCS a fusionné avec la KEK en 1999 ; elle est l'ancêtre de son actuelle Commission Église et Société.

Le Monastère Notre-Dame de Toute Protection

Un grand nombre des communautés monastiques d'Europe sont habitées par le désir et la recherche de l'unité des chrétiens. La similitude de vie et d'aspiration rend proches tous les moines et moniales, d'une confession à l'autre, comme en témoignent les rencontres européennes annuelles organisées à tour de rôle par deux associations de religieux et de moines, l'EIIR et le CIIR, dont *UDC* rend compte régulièrement (n° 136, 144, 148, 152).
Chez les orthodoxes en France, une communauté monastique vit particulièrement un charisme d'ouverture aux autres, en particulier aux autres chrétiens, et la prière pour l'unité : le petit monastère Notre-Dame de Toute Protection à Bussy-en-Othe est en ce sens, depuis plus de soixante ans, un "grand témoin" de l'œcuménisme.

Les moniales qui y vivent se présentent ainsi sur leur site:
"Peu de gens savent qu'en 1917, alors que la révolution bolchevique battait son plein, l'Église orthodoxe russe réunie en concile posait les bases d'une refonte profonde, dans un esprit à la fois d'ouverture sur le monde et de fidélité aux sources premières du christianisme. Le régime soviétique a rapidement balayé toute velléité de liberté, religieuse ou autre, poussant des millions de personnes à quitter leur terre. À la même époque, les conflits qui accompagnèrent l'instauration de l'État national turc amenèrent des millions d'Arméniens et de Grecs installés en Asie Mineure à quitter, eux aussi, leur terre.

Ces évènements tragiques ne seraient-ils que des accidents de l'histoire? Ils ont en tout cas créé, après plus de dix siècles d'éloignement croissant, les conditions d'une rencontre pacifiée et féconde entre les chrétiens d'Orient et d'Occident. Par ces émigrations, des communautés orthodoxes se sont invisiblement intégrées dans nos pays, et tout particulièrement en France. Ce faisant, les uns et les autres ont appris à se respecter, à se connaître. Loin des phares de l'actualité, le dialogue théologique a repris et défriche, progressivement, des champs de convergence. Des hommes remarquables, issus de l'immigration et porteurs du souffle qui animait l'Église russe renouvelée, ont largement contribué à régénérer la conscience théologique contemporaine: le métropolite Euloge, les pères Serge Boulgakov, Georges Florovsky et Jean Meyendorff, Vladimir Lossky, et bien d'autres. […]
La fondation de notre monastère, le premier monastère orthodoxe en France, remonte à l'année 1946. Quatre moniales déjà réunies en communauté (l'une était d'origine grecque, les autres, Russes) reçurent alors par legs un modeste manoir à Bussy-en-Othe, petit village au creux des vallons qui longent les forêts du nord de la Bourgogne. Les sœurs s'y installèrent dans une grande pauvreté, cultivant la terre, vivant du travail de leurs mains et de quelques dons. L'ancienne bergerie devint le cœur du monastère, sa chapelle. La tradition d'hospitalité, si chère à l'esprit russe, donnait aux sœurs d'accueillir tous ceux qui leur étaient envoyés, et des hôtes furent rapidement des leurs, pour quelques jours, quelques semaines, ou de longues années. Aujourd'hui, venus surtout de France mais aussi des quatre coins du monde, une vingtaine de sœurs et quelques résidents y partagent leur vie. Les visiteurs sont eux aussi toujours plus nombreux." […]
Depuis sa création, la communauté est placée sous la juridiction du Patriarcat œcuménique de Constantinople (Archevêché des Églises orthodoxes russes en Europe occidentale).

Une deuxième chapelle, la chapelle de la Transfiguration, nettement plus vaste, rendue nécessaire pour accueillir le nombre grandissant de visiteurs, a été construite à côté des bâtiments anciens et consacrée le 13 octobre 2003, en présence de nombreux amis d'autres confessions : pasteurs, prêtres et évêques catholiques (Mgr Georges Gilson, archevêque de Sens, Mgr Gérard Daucourt, évêque de Nanterre, Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes et Mgr Paul Bertrand, évêque émérite de Mende étaient présents).

Procession lors de la consécration de la nouvelle église (2003).

Traduction et publication

À l'occasion du soixantième anniversaire du monastère, le supplément "Religions" du quotidien russe *Nezavissimaya Gazeta,* dans son numéro du 18 octobre 2006, présentait ainsi la communauté :

"Les moniales mènent un grand travail de traduction et de publication de textes liturgiques et théologiques. Depuis 1969, le monastère possède un atelier typographique : ainsi mère Élisabeth, née au Canada, et mère Xenia ont-elles entrepris, en liaison avec l'évêque de Diocleia, Kallistos (Ware), la tâche de traduire en anglais les textes liturgiques orthodoxes, pour l'Angleterre et l'Amérique. Parmi les moniales traductrices figuraient aussi mère Marie, d'origine anglaise, qui connaissait également le grec, ainsi que mère Anastasie, décédée en 2005, spécialiste de chinois classique et d'autres langues orientales. En 2003 fut publié à l'Institut d'études slaves, à Paris, un manuel de slavon muni d'un lexique, qu'elle avait composé.

Les traductions et les publications de Bussy-en-Othe sont utilisées dans de nombreuses paroisses dans le monde entier. Au monastère de la Protection fut aussi achevé le travail hagiographique de mère Thaïs *Vies des saints de Russie*, en 2 volumes, comprenant 460 notices biographiques.

Ce travail est aujourd'hui bien connu en Russie, où il a été plusieurs fois réédité.

C'est aussi à l'atelier du monastère qu'était imprimée la revue *Vetchnoe* (*L'Éternel*), consacrée à la tradition orthodoxe russe, qui parvenait en Russie même à l'époque du rideau de fer. Ce travail était effectué par mère Anne."

Mère Mariam

Mère Mariam est la plus âgée des moniales du monastère Notre-Dame de Toute Protection. Jamais, pourtant, on ne lui donnerait ses 95 ans… Vive, très attentive, d'une particulière lucidité, cette jeune arrière-grand-mère (elle a 6 arrière-petits-enfants) revient sur un chemin de vie peu banal, dédié tout au long à la quête de l'unité et de l'amour : depuis ses 15 ans, elle sait que c'est tout un.

« J'ai perdu ma mère à l'âge de 5 ans. Mon père, officier sous-marinier, était absent des mois de suite ; ce sont donc mes grands-parents maternels qui m'ont élevée, près de Brest : je suis une fervente bretonne ! J'étais fille unique : mon enfance a été marquée par la solitude, et par la foi de mes grands-parents, de grands chrétiens qui n'aimaient pas beaucoup mon père, qui se disait athée. Enfant, avec mes grands-parents, j'ai beaucoup fréquenté l'église. A 13 ans, j'ai perdu mes deux grands-parents, à quelques mois de distance. Mon père, qui était alors pour moi presque un inconnu, m'a alors reprise avec lui. Il s'était remarié ; ma belle-mère, que j'ai beaucoup aimée (c'était réciproque) m'a redonné un foyer, et je lui en suis reconnaissante. Mon père cherchait à me détourner de la foi, il me donnait à lire Renan… je finissais par ne plus savoir où

Mère Mariam.

j'en étais. Un jour, une camarade de classe m'a dit : "Cherche et tu trouveras…". J'ai donc cherché dans les Évangiles, lisant les trois premiers synoptiques – sans aucun effet – jusqu'à ce que j'arrive au verset de Jean : "Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui", qui m'a clouée sur place. J'en ai retiré deux idées essentielles : nourriture et unité. J'avais 15 ans : cette phrase m'a toujours habitée depuis, j'ai construit ma vie à partir d'elle : Eucharistie et unité sont encore aujourd'hui les deux piliers de ma vie. Ensuite, un jour, j'ai fait l'expérience sensible de l'amour de Dieu. J'ai compris que je n'avais aucun moyen de résister à cet amour!

Mon bachot réussi, j'ai annoncé à mon père que je voulais entrer au couvent : furieux, il m'a enfermée dans ma chambre "jusqu'à ce que je renonce". C'est ma belle-mère, en m'annonçant son intention de divorcer tant mon père était devenu insupportable depuis lors, qui m'en a fait sortir. Je me suis dit : "Tant pis : le vaste monde sera mon monastère". J'ai donc fait mon droit, et j'ai rencontré en fac un étudiant russe que j'ai épousé : sa famille m'a reçue comme un enfant prodigue, de façon extrêmement chaleureuse. Mère Théodosie, qui allait devenir higoumène de ce monastère, était sa sœur. J'allais souvent la voir ; je connaissais mère Eudoxie, la fondatrice, et toutes les sœurs du monastère : j'y étais chez moi.

Mon mari est mort jeune d'un cancer, et je me suis retrouvée seule avec un petit garçon. Je me suis remariée avec un officier, avec qui j'ai eu deux enfants, mais lui aussi est mort d'un cancer. J'ai alors enseigné 25 ans au collège Sainte-Marie de Neuilly (en 7ème) : j'y ai été très heureuse, les membres de la communauté Saint-François-Xavier qui l'animent sont des femmes remarquables !

A 69 ans, j'avais perdu mon père et

ma belle-mère, tous mes enfants étaient mariés ; et j'avais toujours en moi ce désir de monastère… je n'en connaissais qu'un, mais ma belle-sœur l'higoumène ne voulait de moi à aucun prix! Pourtant, toutes les autres sœurs étaient d'accord, et elle a f ni par accepter… je suis donc entrée au monastère à 70 ans, et cela fait 25 ans que j'y suis. Cela fait 25 ans que j'y suis heureuse ! Pour entrer dans la communion de l'Église orthodoxe, j'ai simplement dit le Credo et proclamé mon accord avec les sept premiers conciles œcuméniques, devant toute la communauté. Je n'ai pas eu à rejeter quoi que ce soit.

Avant mon entrée à Notre-Dame de Toute Protection, depuis deux ou trois ans, j'étais assaillie de doutes sur l'existence de Dieu, et ces attaques constantes étaient très diff ciles à supporter . Il y avait au monastère un jeune prêtre roumain étudiant en doctorat à l'Institut Saint-Serge, que j'aidais dans l'apprentissage du français et pour la rédaction de sa thèse, le P . Romul. Il m'a simplement dit: "Il ne faut pas discuter avec ces pensées qui viennent du Diable, il faut seulement prier" – et avec cette simple phrase il m'en a délivrée… J'ai ainsi initié au français bon nombre de jeunes orthodoxes étrangers venus faire des études en France, j'ai aidé à la rédaction de nombreuses thèses! Beaucoup de Roumains parmi eux, qui sont souvent métropolites aujourd'hui…

Aujourd'hui il y a ici près de dix nationalités, et tout le monde s'aime. Le monastère a toujours été en bons termes avec les curés successifs du village de Bussy-en-Othe, avec les évêques de notre diocèse. Nous nous entendons aussi très bien avec les habitants du village, et ses maires successifs.

Après 25 ans de vie monastique, je suis toujours travaillée par l'idée d'unité, le désir d'unité : tous les problèmes de notre société, pour moi, viennent du manque d'unité. L'unité préexiste à tout, c'est nous qui ne la vivons pas. Couples, Église, environnement : tous les problèmes qui affectent ces réalités ont la même cause, le manque d'amour . La désunion des couples affecte l'unité de l'Église, celle de l'Église affecte l'annonce de l'Évangile, en détruisant le Cosmos nous nous détruisons nous-mêmes. En étant désunis, les chrétiens tuent la foi chrétienne. Nous vivons collectivement en état de péché mortel ! Beaucoup de choses vont mal dans ce monde parce que nous, chrétiens, allons mal! Nous ne savons pas aimer. L'égoïsme et l'orgueil, qui marquent fortement notre siècle, sont les deux grands ennemis de l'unité et de l'amour. Il faut retrouver le sens de l'ascèse, du renoncement. Nous devrions tous vivre de façon trinitaire, c'est-à-dire en aimant comme s'aiment les personnes de la T rinité, qui sont distinctes. Il faut vivre l'amour de Dieu, il faut aimer inconditionnellement. »

Et Mère Mariam ajoute ce qui est son sentiment personnel:

« Le Christ a dit : "Je suis l'Alpha et l'Omega". Il a dit aussi : "Je suis la Voie". Nous savons bien que l'Amour et l'Unité sont dans le Pain et le Vin, Corps et Sang du Christ ressuscité, dans le calice. Alors, je me demande pourquoi dès le début et jusqu'à aujourd'hui nous ne partageons pas un même calice avec tous ceux qui croient à la présence réelle. Peu à peu l'unité se ferait… Que disait le Christ à ceux qui demandaient un miracle ? "Crois-tu que je peux faire cela pour toi? – Oui, Seigneur, je crois. – Va, et qu'il te soit fait selon ta foi."

Nous aussi croyons en la Parole divine: "Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang demeure en moi et moi en lui". »

Propos recueillis par C. Aubé-Élie

Le monastère.

L'amitié du monastère bénédictin de Mesnil Saint-Loup

Nous entretenons depuis 25 ans des liens très fraternels avec les moniales du monastère de Bussy, depuis que j'ai eu l'occasion de remettre à l'une d'elles une lettre rapportée de Russie. Les liens se sont intensif és, nous nous rendons régulièrement visite : elles participent à notre célébration de Noël, nous allons chez elles pour Pâques quand la fête ne tombe pas le même jour, et pour la fête de leur monastère (Notre-Dame deToute Protection), sans compter les nombreuses visites impromptues. Nous sommes toujours très bien accueillis. Certaines moniales utilisent notre bibliothèque pour leurs recherches. Nous leur envoyons des visiteurs, elles nous en envoient en retour… ce monastère donne un beau témoignage d'ouverture et d'accueil.

Frère Bertrand, prieur

Sur la route de l'unité
Mai - juin - juillet 2009

Catherine Aubé-Élie

Les baptistes fêtent leur 400ème anniversaire

La première église baptiste a été fondée en 1609 à Amsterdam par des exilés anglais, des dissidents de sensibilité réformée, qui avaient fui les persécutions dans leur pays ; ils se réunissaient depuis quelques années pour prier et lire la Bible dans la modeste boulangerie du mennonite Jan Munter . Cette année-là, ce groupe informel a défini ses convictions de base : former une Église de confessants, séparée de l'État, pratiquant un baptême de confessants. Depuis, les baptistes se sont répandus dans le monde entier – on compte aujourd'hui environ 100 millions de chrétiens de cette sensibilité protestante, caractérisée par le baptême à l'âge adulte, les baptistes considérant que le baptême doit aller de pair avec la conversion, c'est-à-dire une profession de foi publique et un changement de vie radical pour vivre conformément à l'Évangile.

Les 24, 25 et 26 juillet, les baptistes ont fêté le 400ème anniversaire de leur fondation à Amsterdam, là où le mouvement a commencé. Une plaque commémorative placée sur la boulangerie des débuts, qui existe toujours, a été dévoilée pour l'occasion.

Le président de la Fédération baptiste européenne Toma Magda et deux volontaires hollandais.

Des célébrations ont eu lieu, et continuent à avoir lieu, dans le monde entier (États-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Australie…) tout au long de cette année. Pas seulement pour faire mémoire de l'histoire des débuts, mais aussi pour tenter de discerner les appels de Dieu pour le futur : pour répondre au défi "d'oser être différents", chrétiens dans une société sécularisée.

850 personnes venues de 57 pays ont participé à ces joyeuses célébrations, organisées par la Fédération baptiste européenne, qui fêtait également ses 60 ans d'existence. Liberté, mission, communauté et engagement comme disciples ont été les sujets abordés par les intervenants. Les participants ont pu entendre des chœurs venus de Russie, Ukraine et Hongrie. Des fidèles venus du Chili, du Liban, d'Allemagne, d'Ukraine, de Jordanie et de bien d'autres pays ont pu parler de leurs Églises, et de leurs engagements pour proclamer l'Évangile et aider ceux qui sont dans le besoin (d'après le site du 400ème anniversaire).

Juste après ces journées festives, se tenait le congrès annuel de l'Alliance baptiste mondiale [1] à Ede, à une cinquantaine de kilomètres d'Amsterdam (27 juillet-1er août), pendant lequel les 350 délégués qui composent le Conseil Général ont pris un certain nombre de décisions importantes : regroupement et création de commissions, élections. Un nouveau président de l'Alliance a été élu, l'Américain John Upton, ainsi que 12 nouveaux vice-présidents. Le secrétaire général Neville Callam a été réélu pour cinq ans. Ces changements prendront effet à partir du prochain Congrès baptiste mondial, à Honolulu en juillet 2010.

Le président actuel, David Coffey, a parlé de l'engagement des disciples: "Si nous voulons être vraiment des disciples, il y a des privilèges que nous devons abandonner". La vice-présidente latino-américaine, Raquel Contreras, a parlé, elle, de l'importance de la compassion : "La compassion est souvent reléguée à la deuxième place, derrière les besoins administratifs et la réflexion théologique. Mais la compassion est importante pour pouvoir s'identifier à l'autre".
(d'après le site de l'Alliance baptiste mondiale)

1. L'Alliance baptiste mondiale, qui est la principale organisation internationale d'Églises baptistes, fondée en 1905 à Londres, regroupe 214 Conventions et Unions dans 119 pays, ce qui représente plus de 200 000 communautés dans le monde – environ 37 millions de baptisés et 100 millions de membres.

Une exposition pour mieux connaître les baptistes

La Société d'histoire et de documentation baptiste de France (SHDBF), qui rassemble toutes les expressions du baptisme en France (Fédération baptiste, Association baptiste, baptistes indépendants) a conçu une exposition qui montre l'originalité et l'impact durable des baptistes au sein du protestantisme et, plus généralement, du christianisme. Elle souligne le rôle joué par les baptistes dans l'histoire moderne et contemporaine, y compris dans le combat pour la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État (un principe baptiste dès l'origine). 150 panneaux (format A2 et A3) et une frise chronologique (200 x 84 cm)
À visionner sur http://shdbf.hautetfort.com
contact@shdbf.fr
En vente pour 100 euros ; frise = 25 euros (gratuite avec l'exposition). Coordinateur : Luc Maroni
luc.maroni@gmail.com

MAI

FRANCE

Trois disparitions

• Le pasteur Pierre Courthial , qui fut 23 ans pasteur à l'église réformée de l'Annonciation à Paris, puis fondateur et doyen de la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence, est décédé le 22 avril. Passionné par la Bible, dont le texte, disait-il, est *théopneuste*, "provenant du souff e de Dieu", il se déclarait "protestant confessant", c'est-à-dire f dèle aux confessions de foi de la Réformation et à travers elles aux conclusions des six premiers conciles œcuméniques. Il s'était investi tout au long de sa vie, dans ses paroisses comme dans son enseignement, dans le dialogue avec les catholiques et les orthodoxes (voir *UDC* nº 145, janvier 2007, pp. 26 et 27)

Le pasteur Courthial.

• Le P. Antoine Wenger, assomptionniste, byzantiniste internationalement reconnu, est mort le 22 mai à Draguignan. Nommé rédacteur en chef du quotidien *La Croix* en 1957, "il sera à la fois, indissociablement parfois, témoin et acteur de la politique française et internationale, de la vie ecclésiale hexagonale et mondiale. Par la grâce de Mgr Villot et de Paul VI, le PWenger sera ainsi le seul journaliste admis aux séances du concile (sa chronique de Vatican II sert aujourd'hui encore de référence), remplira une mission en Chine au nom du Pape, contribuera à la rencontre historique entre celui-ci et le patriarche Athénagoras… […] En 1973, il est nommé conseiller ecclésiastique de l'ambassade de France près le Saint-Siège. […] Conf ées par Rome ou le Quai d'Orsay des missions, ponctuelles ou durables, le porteront à nouveau vers cette Russie dont il aima le peuple et la culture, dont parlèrent et ses premiers et ses derniers articles dans *La Croix*, et à laquelle il a consacré des ouvrages de ferveur autant que de rigueur. L'unité de sa vie aura été celle d'un même amour au service de l'Eglise – avec une tendresse égale pour les trois Rome – et de l'homme." (Michel Kubler, *La Croix*, 25 mai)

• Mgr Joseph Duval , mort le 23 mai à Annecy, a été archevêque de Rouen de 1981 à 2003. Il a présidé de 1984 à 1987 la Commission pour l'unité des chrétiens de la Conférence des Évêques de France. En 1990, il était élu président de la Conférence, et devenait de ce fait coprésident du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF) : deux fonctions qu'il a occupées jusqu'en 1996.

KINGSTON (JAMAÏQUE)

Réunion du Conseil consultatif anglican

La rencontre du Conseil consultatif anglican qui a eu lieu en Jamaïque du 1er au 13 mai a permis d'aborder l'examen de la troisième version du Pacte d'Alliance (*Covenant*), dans lequel les "sages" de la commission de suivi préconisent les moyens susceptibles de permettre à la Communion anglicane de surmonter la crise qu'elle traverse. Les débats n'ont en aucune manière montré que la Communion anglicane n'a pas d'avenir ; les questions

Kingston : Eucharistie de clôture.

tournent maintenant autour de la forme qu'elle prendra dans le futur , a aff rmé l'archevêque de Cantorbéry dans son discours de conclusion le 11 mai. Dans le conf it actuel, "la crédibilité du christianisme est en jeu", a dit Rowan Williams, rappelant qu'il y a une façon chrétienne de gérer les conf its, et suggérant de la mettre en pratique : "Reconnaître la souffrance des autres et prendre profondément au sérieux Jésus et son Évangile". Si les Églises en conf it ne parviennent pas à une entente, et si donc toutes les Églises membres ne signent pas le Pacte d'Alliance qui vient de leur être adressé pour approbation, la transformation de la Communion anglicane en une simple fédération d'Églises au sein de laquelle coexisteront des alliances plus étroites que d'autres deviendra inévitable, a conclu le primat de la Communion, ajoutant aussitôt que ce n'était pas son souhait.
Des représentants d'autres Églises avaient été invités, pas seulement comme observateurs mais comme membres habilités à participer aux célébrations et à s'exprimer avant la tenue du Conseil. L 'un d'entre eux, l'évêque Michael Pryse (Église évangélique luthérienne du Canada), a aff rmé que les tensions vécues dans la Communion anglicane ne portent

pas atteinte aux relations entre les anglicans et la Fédération luthérienne mondiale, ajoutant que “ce débat n’est pas spécif que aux anglicans. Toutes les communautés chrétiennes le connaissent”. De son côté, le métropolite Nikitas (Patriarcat œcuménique) a aff rmé que “les tensions ne sont pas toujours mauvaises”, rappelant le différend qui a opposé Pierre et Paul au début du christianisme à propos des conditions d’admission des païens (d’après le site *Épiscopal News Service*, 11 mai).

PARIS

La paroisse des Saints-Archanges à nouveau dans le Patriarcat de Roumanie

L’assemblée générale extraordinaire de la paroisse roumaine des Saints-Archanges, fondée en 1853 (la plus ancienne de Paris), a décidé à l’unanimité le 10 mai de passer sous l’omophore de Mgr Joseph, métropolite de l’Église orthodoxe roumaine pour l’Europe occidentale et méridionale ; c’est l’aboutissement de plusieurs années de dialogue, et le signe de la réconciliation de la communauté avec l’Église orthodoxe de Roumanie, dont elle s’était séparée en 1948, au moment de l’instauration du régime communiste. Un temps rattachée à l’Église russe hors frontières, la paroisse des Saints-Archanges “occupe une place insigne dans l’histoire de l’orthodoxie : c’est à l’initiative de son recteur, l’archimandrite Théophile Ionesco, que sera créé, en 1943, un comité interorthodoxe permanent, et une première célébration solennelle réunissant les différentes communautés orthodoxes de la capitale aura lieu le 23 janvier 1944, sous la présidence du métropolite Euloge, exarque du patriarche œcuménique”. Le patriarche de l’Église orthodoxe roumaine était à Paris et à L yon en juillet ; pendant son séjour il a reconsacré l’église ainsi réintégrée (*SOP*, juin, p. 11).

PARIS

Visite du patriarche Élie II de Géorgie en France

Le chef spirituel de l’Église orthodoxe de Géorgie était en région parisienne du 12 au 15 mai, pour consacrer une nouvelle église, l’église Sainte-Reine Tamar, située dans le jardin d’une propriété privée en banlieue de Paris. Pendant son séjour, le patriarche Élie a rencontré le cardinal Vingt-T rois, archevêque de Paris. Il existe depuis 1929 une autre paroisse géorgienne à Paris, Sainte Nino dans le 15 ème arrondissement, unique paroisse de tradition géorgienne en France jusque là, qui dépend du Patriarcat de Constantinople. Le patriarche y avait célébré lors de son voyage en France en 1981.

SALZBOURG

Rapprochement entre catholiques et vieux-catholiques

Le 12 mai, la commission internationale de dialogue entre l’Église catholique et les Églises vieilles-catholiques de l’Union d’Utrecht (appelées catholiques-chrétiennes en Suisse) a ter - miné un nouveau document, *Église et communauté ecclésiale*, qui témoigne que d’importants progrès ont été faits au cours du dialogue mené depuis plusieurs années. Le désaccord porte essentiellement sur l’articulation entre Église locale et Église universelle, à travers les dogmes de l’infaillibilité pontif cale et de la primauté juridique du Pape (1870), mais les divergences ne semblent plus insurmontables. D’autres désaccords cependant se sont greffés au cours de l’histoire (vénération de la Vierge Marie, ordination des femmes à la prêtrise). Le texte de la commission mixte de dialogue sera soumis aux Églises qui l’ont mandatée : Église catholique et Conférence internationale des évêques vieux-catholiques de l’Union d’Utrecht. “Tout en étant consciente que quelques-unes de ses réf exions demandent de plus amples développements, la Commission espère néanmoins recevoir une bonne réception à tous les niveaux, sans quoi l’objectif espéré resterait lettre morte”, termine le communiqué signé par les deux co-secrétaires, Mgr Matthias Türk (Conseil pontif cal pour la promotion de l’unité des chrétiens), et le curé Martin Eisenbraun (Conférence internationale des évêques vieux-catholiques de l’Union d’Utrecht).

PROCHE-ORIENT

Benoît XVI en Terre sainte

Après trois jours passés en Jordanie, où il a exhorté les chrétiens à ne pas quitter leur pays, le Pape a prié et déposé un message au Mur des Lamentations et rappelé sous les applaudissements, lors de la rencontre qui a suivi avec le grand rabbin séfarade Shlomo Amar et le grand rabbin ashkénaze Yona Metzger , l’engagement “irrévocable” de l’Église catholique “sur le chemin choisi par le concile Vatican II en faveur d’une réconciliation authentique et durable entre les chrétiens et les juifs”.
En plusieurs occasions, Benoît XVI a rencontré des personnalités d’autres confessions chrétiennes, et redit sa joie devant les progrès du pèlerinage œcuménique. Le Pape a été accueilli le 15 mai par Théophile III, patriarche grec orthodoxe de Jérusalem et de

Benoît XVI au Mur des Lamentations.

toute la Palestine, et s'est adressé aux représentants des diverses communautés chrétiennes de T erre sainte présents à la rencontre : il a rappelé "les rencontres historiques qui ont eu lieu à Jérusalem entre [son] prédécesseur le Pape Paul VI et le Patriarche œcuménique Athénagoras I er, ainsi qu'entre le Pape Jean-Paul II et Sa Béatitude le Patriarche Diodoros", soulignant que "ces rencontres, y compris la mienne aujourd'hui, ont une grande portée symbolique. Elles rappellent que la lumière de l'Orient (cf. Is 60, 1 ; Ap 21, 10) a illuminé le monde entier au moment précis où « l'astre » nous a visités (Lc 1, 78) ; elles nous rappellent également que c'est à partir d'ici que l'Évangile a été enseigné à toutes les nations."

Puis Benoît XVI a redit son attachement au dialogue théologique interconfessionnel : "Je prie pour que notre rencontre d'aujourd'hui donne un nouvel élan aux travaux de la Commission internationale pour le dialogue théologique entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes, s'ajoutant aux fruits récents des documents de travail et autres initiatives conjointes." Enf n, il a dit la "joie particulière" qu'a été "la participation du Patriarche œcuménique de Constantinople, Sa Sainteté Bartholomée Ier, au récent Synode des Évêques consacré au thème de *La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église* . L'accueil chaleureux qu'il a reçu et son intervention touchante furent des expressions sincères de la joie spirituelle profonde qui jaillit de l'étendue de la communion déjà existante entre nos Églises." Et, "c'est alors un petit miracle lorsque, dans notre désir brûlant de porter le Christ aux autres, de faire connaître son message de réconciliation (cf. 2 Co 5, 19), nous éprouvons la honte de nos divisions."

Dernière rencontre de son pèlerinage en Terre sainte, Benoît XVI s'est rendu à l'église patriarcale arménienne, où l'a accueilli Mgr T orkom Manoukian. "Je considère comme une insigne bénédiction, a dit le Pape, d'avoir rencontré l'an passé le Catholicos Karékine II et le Catholicos de Cilicie Aram I. Puis il a exprimé sa reconnaissance "pour la participation résolue de l'Église apostolique arménienne au dialogue théologique continu entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes orientales. Ce dialogue... qui a fait de grands progrès et permis de dépasser d'anciennes incompréhensions, est très prometteur pour l'avenir. Le récent document sur la nature et la mission de l'Église rédigé par la Commission mixte... est un signe d'espérance particulier" (d'après le site du Vatican).

LVIV

La date de Pâques sur la sellette

Le 15 mai, à l'Institut d'études œcuméniques de Lviv (dépendant de l'Université catholique d'Ukraine) était organisé un séminaire international et interconfessionnel sur le problème de la date de Pâques, qui reste différente pour les chrétiens orientaux et occidentaux. Des représentants des principales Églises chrétiennes de Lviv : Église orthodoxe ukrainienne du patriarcat de Moscou, du patriarcat de Kiev , et de l'Église autocéphale ; Églises catholique romaine et grecque catholique ; Église apostolique arménienne ; Église baptiste et Église évangélique étaient présents. L 'ensemble des participants a soutenu le consensus obtenu sur ce sujet à Alep en Syrie en 1997, au cours d'une rencontre organisée par le COE. Pour déf nir une date commune pour Pâques, le consensus précise qu'il convient :

a) de maintenir les normes nicéennes (la fête de Pâques doit avoir lieu le dimanche suivant la première pleine lune après l'équinoxe de printemps) ;
b) de calculer les données astronomiques (l'équinoxe vernal et la pleine lune) par les moyens scientif ques les plus précis possible ;
c) de se servir, comme base de calcul, du méridien de Jérusalem, lieu de la mort et de la résurrection du Christ.

Par ailleurs, les participants au séminaire de Lviv ont repris à leur compte le vœu émis par les signataires du consensus d'Alep : ouvrir une période de réf exion autour de ce consensus af n d'en faciliter la réception. Les participants du séminaire de Lviv ont aussi formulé le vœu que les années 2010 et 2011, au cours desquelles les dates de Pâques seront unif ées par coïncidence des calendriers, servent de période de préparation à une célébration de Pâques commune le 8 avril 2012, date qui correspondra de façon astronomique à la règle de Nicée (d'après le site de l'Institut d'Études œcuméniques de Lviv).

PARIS

"Ensemble pour l'Europe"

La vingtaine d'associations qui font partie en France du mouvement "Ensemble pour l'Europe" se sont retrouvées le 16 mai à la Mutualité, à Paris, pour marquer par une journée de célébration leurs objectifs communs, avant un nouveau grand rassemblement au niveau de l'Europe en 2012 (lire *UDC* n° 155 p. 5).

"Ensemble pour l'Europe" à la Mutualité.

CANNES

Prix du Jury œcuménique 2009

Le Prix du Jury œcuménique du Festival de Cannes (dont c'était le 35ème anniversaire) a été attribué le 23 mai au f lm *Looking for Eric* de Ken Loach "pour sa grande qualité artistique et son approche humoristique, optimiste et humaniste de la société contemporaine en pleine crise". Le f lm exalte des valeurs mises à mal de nos jours comme l'amitié, la solidarité, le sens de la famille, le dialogue tant intérieur que tourné vers l'autre. Une mention spéciale a été décernée au f lm *Das Weisse Band* de Michael Haneke, "œuvre profonde, d'une magnif que rigueur formelle et cinématographique, qui nous incite à la plus grande vigilance devant les symptômes de notre violence personnelle qui creuse aussi le lit de la violence sociale et politique."
Le Jury 2009 était composé de Radu Mihaileanu, président (France), du pasteur Serge Molla (Suisse), d'Alina Birzache (Roumanie), Federico Pontiggia (Italie), Claudette Lambert (Canada), et Jean-Michel Zucker (France).
Les membres de ce Jury , renouvelés chaque année, sont des professionnels du cinéma et des chrétiens engagés. Le Jury œcuménique est mis en place par deux associations internationales de cinéma, Signis pour les catholiques et Interf lm pour les protestants ; il explore les f lms en y décryptant leur charge de sens, leur implication sur la conscience humaine, ce qu'ils disent de l'amour, de la vie et de la personne humaine dans toute sa dimension spirituelle (d'après le communiqué du Jury œcuménique).

THESSALONIQUE

Pour la première fois en Grèce, un congrès sur le dialogue catholique-orthodoxe

Le 20 mai, le professeur Martzelos, spécialiste de patristique, organisait une rencontre consacrée à l'avancement du dialogue entre catholiques et orthodoxes, à l'Université Aristote de Thessalonique. Les deux co-présidents de la commission internationale de dialogue catholique-orthodoxe, le cardinal Kasper et le métropolite Jean de Pergame, étaient présents. Un colloque sur un tel sujet, dont l'objectif selon les organisateurs était de souligner l'importance de la reprise du dialogue entre les deux Églises, est sans précédent en Grèce (d'après *Orthodoxie.com*, 21 mai).

BÂLE

Commémoration du 20ème anniversaire du Rassemblement œcuménique

Le 20ème anniversaire de l'événement fondateur qu'a été le premier Rassemblement œcuménique européen à Bâle a été célébré le 29 mai par les Églises chrétiennes de la ville.

PARIS

"Pentecôte pour l'unité"

Au cours du week-end de Pentecôte, le cardinal Kasper a présidé la cérémonie d'ordination de 8 prêtres et de l'engagement à vie dans la Communauté du Chemin Neuf de

© D. Devilliers

Le professeur Birmelé et le cardinal Kasper.

41 membres, au cours d'une messe célébrée à la basilique de Montmartre ; il a donné, avec le pasteur André Birmelé, deux importantes conférences, à T igery et à Paris (lire *UDC* nº 155 p. 5).

BERLIN

75ème anniversaire de la Déclaration de Barmen

Un culte a été célébré à la cathédrale de Berlin le 31 mai pour commémorer la Déclaration de Barmen : rédigée en grande partie par le théologien suisse réformé Karl Barth, alors professeur en Allemagne, la déclaration du 31 mai 1934 appelait les chrétiens à adopter six "thèses" refusant la mainmise croissante du gouvernement sur l'Église. Les pasteurs, théologiens et f dèles en désaccord avec l'Église protestante allemande qui était disposée à obéir aux ordres du gouvernement nazi s'étaient alors réunis à Barmen, un quartier de Wuppertal, pour rédiger une déclaration dans laquelle ils aff rmaient que, pour l'Église, seules les Écritures faisaient autorité.
Le pasteur Nyomi, secrétaire général de l'Alliance réformée mondiale, a souligné que ce texte, élaboré par des f dèles des Églises luthériennes, réformées et unies, avait eu un retentissement bien au-delà du régime nazi : "La déclaration de Barmen a inspiré les prises de position de l'Alliance réformée mondiale contre l'apartheid et contre l'ordre économique mondial dominant qui lèse les populations vulnérables et nuit à l'environnement."

GENÈVE, PARIS

Célébrations du Jubilé Calvin

En présence de plus de 1000 invités, les Églises protestantes suisses ont célébré le 31 mai, jour de la Pentecôte, le culte international du Jubilé pour les 500 ans de la naissance du réformateur. En France, le rapprochement entre luthériens et réformés s'est renforcé avec le synode commun de l'Église luthérienne et de l'Église réformée de France, à Bourg-la-Reine (lire *UDC* nº 155 p. 4).

PARIS

Bioéthique : le point de vue des protestants

Les Églises et communautés membres de la Fédération protestante de France ont apporté leur contribution au débat national en cours avec les États généraux de la bioéthique : un groupe de travail constitué de médecins, de théologiens spécialisés dans les questions d'éthique, et de pasteurs, dans le cadre de la commission Église et Société, a publié en mai des *Éléments de réflexion*, "susceptibles de former les consciences et de guider l'intelligence et les pratiques." Après un *avertissement* qui annonce que "ce document n'est en aucun point normatif et ne définit pas un magistère protestant en la matière", mais se veut en particulier "un appel à la modération dans la mise en œuvre de techniques lourdes, coûteuses et potentiellement discriminatoires", suit un *préambule*, qui précise sur quoi se base l'approche protestante : "quelques principes fondamentaux relatifs à une manière spécifique (référée aux sources bibliques) de comprendre la condition humaine". Recherche sur les cellules souches et sur l'embryon, diagnostics prénatal et préimplantatoire, assistance médicale à la procréation, dons et greffes d'organes, médecine prédictive : les divers aspects du débat en France sont abordés, sans faire l'impasse sur les divergences qui existent parfois entre les différentes sensibilités qui composent le protestantisme (sur le statut de l'embryon, par exemple), mais en affirmant "avec force" certains principes, par exemple : "Un enfant n'est pas et ne doit pas devenir le refl et de nos projets et de nos craintes, et il est doté d'altérité voulue par son Créateur". Quelques propositions sont faites en vue de la nouvelle loi : attention aux risques de dérives eugéniques ; mise en place d'une politique d'accueil beaucoup plus active des personnes handicapées ; renforcement de l'information des couples face à une décision pour ou contre un diagnostic, en garantissant l'absence de pression ; interdiction de l'extension du champ du DPI ; restriction de la proposition d'amniocentèse ; création par la FPF de "postes de consultation régionaux" pour les couples (lire p. 14 de ce numéro l'article de Karsten Lehmkühler).

JUIN

GENÈVE

Semaine mondiale pour la paix en Palestine Israël

Du 4 au 10 juin, le Conseil œcuménique des Églises invitait toutes les Églises membres, et les mouvements qui leur sont liés, à participer activement à une Semaine mondiale pour la paix en Palestine et Israël, en priant avec les Églises vivant sous l'occupation (avec en particulier la "prière de Jérusalem", composée pour l'occasion) ; en informant sur la situation et sur ce qui entrave le processus de paix (par exemple la poursuite de la colonisation des territoires occupés) ; et en interpellant les responsables politiques. Des actions ont été menées dans plus de 40 pays. Le message de la semaine d'action concluait : "Il est temps pour les Palestiniens et les Israéliens de partager une paix juste ; il est temps que la liberté succède à l'occupation ; il est temps qu'advienne l'égalité des droits ; il est temps que commence la guérison des âmes blessées."

Sur la "ligne de front" séparant la colonie juive de Gilo et le village arabe de Beit Jala.

SAN FRANCISCO

Une religieuse catholique nommée doyenne d'un séminaire presbytérien

Sœur Elizabeth Liebert (de la Congrégation des *Sisters of the Holy Names*) est devenue au début du mois de juin la première catholique nommée doyenne d'un séminaire protestant aux États-Unis : le séminaire théologique de San Francisco, fondé en 1871, est un établissement de l'Église presbytérienne (réformée) des États-Unis. Sœur Elizabeth y enseigne la théologie spirituelle depuis plus de vingt ans. "Nous sommes particulièrement heureux d'atteindre cette étape œcuménique historique. La nomination du Dr. Liebert est une illustration de premier ordre de l'engagement profond du

Séminaire dans l'enseignement théologique œcuménique", a déclaré son président Phil Butin (d'après le site du Séminaire théologique de San Francisco).

CHAMBÉSY (SUISSE)

4ème Consultation panorthodoxe préconciliaire

Du 6 au 13 juin, les membres de cette Commission chargée de préparer la tenue du Grand Concile de toutes les Églises orthodoxes autocéphales ont examiné l'épineux problème de l'organisation canonique de la diaspora, et décidé de créer de nouvelles Assemblées épiscopales dans certaines régions du monde (lire *UDC* nº 155 p. 31).

UTRECHT (PAYS-BAS)

Lutter contre les nouvelles formes de racisme

Le quarantième anniversaire du lancement par le Conseil œcuménique des Églises de son programme mondial de lutte contre le racisme a été marqué du 14 au 17 juin par une conférence internationale qui a appelé les Églises à donner une nouvelle impulsion à la lutte contre "le racisme, les divisions entre castes et exclusions du même genre", sur fond de crises économique et environnementale et de résurgence du nationalisme.

Le Programme de lutte contre le racisme du COE, lancé en 1969, fut l'une de ses initiatives les plus controversées. Bien que de nombreuses Églises membres aient apporté un soutien ferme à l'initiative, des critiques ont également été formulées, en particulier concernant l'appui aux mouvements de libération ayant choisi de prendre les armes pour lutter contre la domination blanche en Afrique australe.

La conférence a appelé le COE à "mettre en place une décennie pour vaincre le racisme et créer des communautés justes et sans exclusion" (d'après les *ENI*, 19 juin).

DALLAS (ÉTATS-UNIS)

Naissance de l'Église anglicane d'Amérique du Nord (ACNA)

Cette nouvelle entité anglicane a tenu sa première Assemblée du 22 au 25 juin ; elle rassemble des fidèles mécontents de l'évolution de l'Église épiscopalienne des États-Unis et de l'Église anglicane du Canada – essentiellement depuis 2003 et l'ordination d'un évêque ouvertement homosexuel, suivie par la bénédiction de couples de même sexe. Cette Église dissidente, qui veut faire retour aux "valeurs anglicanes traditionnelles" et n'ordonnera pas de femmes, affirme compter 100 000 membres dans 700 paroisses aux États-Unis et au Canada. Elle comprend quatre diocèses des États-Unis qui ont rompu les liens avec l'Église épiscopalienne : Pittsburgh, Fort Worth (Texas), San Joaquin (Californie) et Quincy (Illinois). Elle regroupe également d'autres organisations dissidentes qui se sont formées ces dernières années en Amérique du Nord. Elle a été reconnue par deux provinces anglicanes parmi les plus peuplées, celles de l'Ouganda et du Nigeria.

La répartition des propriétés immobilières entre les entités ecclésiales risque d'être un épineux sujet de litige (d'après les *ENI*, 30 juin).

ANKARA (TURQUIE)

L'image des chrétiens a bénéficié de l'Année saint Paul

Pour Mgr Padovese, président de la Conférence épiscopale catholique de Turquie, interrogé le 24 juin par l'agence de presse romaine *Agenzia Fides*, l'année 2008-2009 a permis de mieux faire connaître les chrétiens en Turquie, de rassembler les communautés et Églises chrétiennes du pays, et elle s'est révélé "une occasion précieuse de renforcer l'œcuménisme. Au cours de l'année passée, a-t-il ajouté, des milliers de pèlerins sont venus jusqu'à Tarse et Antioche, et l'arrivée continue de gens, pas des touristes mais des pèlerins, a eu un impact très positif sur l'opinion publique. Pour la première fois, les musulmans turcs ont vu les chrétiens non pas en tant que touristes, mais en tant que pèlerins venus prier , et leur dévotion a laissé une impression durable."

Une célébration œcuménique pour marquer la clôture du 2000ème anniversaire a eu lieu le 27 juin à Antakya (l'actuelle Antioche), présidée par le patriarche œcuménique Bartholomée Ier et le président du Conseil pontifcal pour le dialogue interreligieux, le cardinal Jean-Louis Tauran.

Les minorités chrétiennes se plaignent régulièrement des discriminations (concernant en particulier le droit à la propriété), dont ils sont l'objet en Turquie, où la grande majorité des 77 millions d'habitants sont des musulmans sunnites. Mais dans le cadre de ses pourparlers d'adhésion à l'Union européenne, le gouvernement turc s'est engagé à améliorer le droit des minorités, d'ici à 2015.

L'Église catholique en Turquie, qui compte 32 000 membres, a demandé au Premier ministre Recep Tayyip Erdogan la restitution définitive de l'église de Tarse, qui date du haut Moyen Âge et fut un centre important de culture chrétienne jusqu'à l'avènement du régime de Mustafa Kemal Atatürk, dans les années 1920. Des pourparlers avec le gouvernement turc et les autorités locales sont en cours (d'après les *ENI*, 24 juillet).

ANGLETERRE/SUÈDE

Mise en garde contre le mariage homosexuel

Deux évêques de l'Église d'Angleterre (anglicane) ont écrit à l'Église de Suède (luthérienne) pour la mettre en garde contre l'extension du mariage aux couples du même sexe, disant que cela risquait d'entraîner des conséquences

“immédiates et négatives” pour les relations œcuméniques : “Bien qu’un débat soit en cours parmi les anglicans sur la sexualité, l’enseignement et la discipline de l’Église d’Angleterre, comme ceux de la Communion anglicane dans son ensemble… affirment qu’il ne faut ni bénir les relations homosexuelles, ni ordonner ceux qui vivent en couple de même sexe”, ont écrit les évêques Christopher Hill, président du Conseil pour l’unité des chrétiens, et John Hind, président de la commission Foi et Constitution de l’Église d’Angleterre, dans une lettre adressée à l’archevêque luthérien suédois Anders Wejryd le 26 juin.
Ce message était une réponse à l’archevêque Wejryd, qui avait prévenu en mars les Églises signataires de l’Accord de Porvoo (les Églises anglicanes de Grande-Bretagne et d’Irlande ainsi que les Églises luthériennes des pays nordiques et baltes) de l’évolution probable de son Église : “Parmi les évêques, à la Commission doctrinale et au sein du Comité central, une majorité s’est dégagée en faveur de l’extension du mariage aux couples de même sexe”. Une décision doit être prise par l’Église de Suède en octobre. Depuis 1995, on y bénit les unions homosexuelles en partenariat enregistré et, depuis 2007, on le fait au cours d’une liturgie (d’après les *ENI*, 24 juillet).

EXETER

Happy Birthday Exeter !

C’est ainsi que l’archevêque de Cantorbéry, Rowam Williams, débutait la prédication de la célébration du 27 juin devant 7000 personnes, de différentes confessions, venues de tout le Devon pour célébrer les 1100 ans d’existence du diocèse d’Exeter.
Un événement qui concerne aussi le diocèse catholique de Bayeux-Lisieux en raison du jumelage qui l’unit depuis 28 ans au diocèse anglican. Mgr Guy Gaucher et sœur Colette Bence, déléguée à l’œcuménisme du diocèse, ont représenté Bayeux-Lisieux pour l’occasion. 24 heures de festivités et célébrations préparées depuis des mois : marches des jeunes, visites de toutes les paroisses et de tous les secteurs de la vie sociale par les évêques durant le printemps. Commencées le vendredi 26 par une *Nightchurch* (musique, jeux, stands, dialogue avec l’archevêque, prière…) devant et dans la cathédrale, les festivités se sont poursuivies par une messe solennelle le samedi matin. Toutes les confessions y étaient présentes (catholiques, gréco-orthodoxes, coptes, baptistes, méthodistes, presbytériens...) : il y avait une bonne vingtaine de ministres des différents cultes dans la procession. Mgr Budd, l’évêque catholique du lieu, animait une conférence l’après-midi sur le thème du pèlerinage. Un choix de stands, de conférences sur des sujets divers était proposé aux jeunes et aux adultes avant les *Songs of Praise* qui clôturaient la journée, temps durant lequel des fidèles de différentes confessions, en particulier des jeunes, ont témoigné de leur engagement chrétien. L’archevêque R. Williams était lui aussi interrogé sur son propre chemin de foi (d’après sœur Colette Bence).

VATICAN

On a retrouvé le sarcophage de saint Paul

L’année saint Paul s’est terminée en apothéose avec l’annonce par le pape Benoît XVI, le 28 juin, de l’authentification des ossements retrouvés sous la basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs, dans un sarcophage, avec des grains d’encens et une étoffe pourpre lamée d’or pur : la datation au carbone 14, en particulier, “semble confirmer la tradition unanime et incontestée selon laquelle ce sont les restes mortels de l’Apôtre Paul” (d’après les *ENI*, 30 juin). Quelques jours auparavant, une fresque représentant saint Paul, peinte au IV^{ème} s. (ce qui en fait le plus ancien portrait connu de l’apôtre) avait été retrouvée sur un mur des catacombes de Sainte-Thècle, non loin de la basilique.

VATICAN

Fête des saints Pierre et Paul : propos théologiques

Le patriarche Bartholomée.

À l’occasion de la fête des saints Pierre et Paul, patrons de l’Église de Rome, le 29 juin, une délégation du patriarcat de Constantinople, conduite par le métropolite Emmanuel, président de l’Assemblée des Évêques orthodoxes de France, s’est rendue au Vatican, comme c’est maintenant la tradition. Dans son message au Pape, le patriarche Bartholomée a dressé une sorte d’état des lieux du dialogue théologique entre les deux Églises, abordant la question centrale de la primauté de l’évêque de Rome ; revenant d’abord sur l’histoire : “On sait que cette *cathedra Petri*, désignant l’épiscopat unique de l’Église du Christ, fut considérée comme liée de manière toute spéciale à l’Église de Rome en vertu d’une tradition locale qui se cristallisa au IV ^{ème} siècle dans le fameux *Decretum Gelasianum*. Mais cette interprétation n’a été reçue que partiellement par l’Orient chrétien qui, tout en reconnaissant l’ *auctoritas* de l’évêque de Rome dans la vie des Églises et

dans les conciles, ne pouvait admettre une ecclésiologie romanocentrique et universaliste. Celle-ci heurte en effet le principe ancien selon lequel la catholicité qualif e la synaxe eucharistique de chaque Église locale réunie autour de son évêque." Le patriarche a proposé de résoudre le problème en n'imposant pas aux Églises orientales la reconnaissance de la juridiction universelle du Pape : "Ne pourrait-on pas alors, V otre Sainteté, envisager que nos Églises reviennent à la communion en s'accor - dant ensemble sur une vision ecclésiologique *commune*[1] qui corresponde au consensus des Pères, tandis que les convictions ecclésiologiques *propres à la tradition d'une Église locale* [2] jouiraient du statut de *theologoumena* sans prétendre s'imposer aux autres Églises comme des dogmes de foi ?" Pour f nir, Bartholomée I[er] a abordé la question du *Filioque*, reconnaissant que la "Clarif - cation" du Conseil pontifcal pour la promotion de l'unité des chrétiens (1995) a été accueillie favorablement par les "théologiens orthodoxes autorisés – même s'il demeure encore plusieurs points à explorer ensemble".

1. Souligné dans le texte.
2. idem.

JUILLET

STRASBOURG

43[ème] Séminaire œcuménique international

Du 1[er] au 8 juillet, le Centre d'Études œcuméniques de Strasbourg organisait son 43 [ème] séminaire annuel, sur une question centrale pour l'œcuménisme : la liturgie. Sur le thème *La liturgie, une chance et un déf œcuméniques*, les interventions ont en effet cherché à savoir si l'importance communément accordée à la liturgie dans les diverses traditions ne constituait pas un fondement solide pour leur réconciliation ; ou à l'inverse, si les divergences n'étaient pas une raison valable pour maintenir la séparation. La liturgie est l'expression immédiate de ce que croit chaque assemblée qui célèbre ; mais aussi elle donne forme à ce qui est cru. La formule *lex orandi, lex credendi* a bien des implications. Après des exposés introductifs, approfondissant en particulier ce qu'est exactement la liturgie, certaines traditions liturgiques (anglicane, orthodoxe, luthérienne, catholique, pentecôtiste) furent explorées et expliquées. En l'honneur de l'Année Calvin, l'ecclésiologie de Calvin fut présentée en conclusion à la lumière des déf s œcuméniques actuels (d'après le compte rendu du prof. Sarah Wilson).

Starsbourg : les partipants au séminaire.

VATICAN

L'*Osservatore romano* : à propos de l'édition de Calvin dans *La Pléiade*

L'historien français Alain Besançon salue dans L'*Osservatore Romano* du 3 juillet la publication dans la collection *La Pléiade* des œuvres de Calvin[1],

© Société d'histoire du protestantisme français, Paris

à l'occasion du 500 [ème] anniversaire de sa naissance. On peut lire dans l'organe semi-off ciel du V atican un hommage appuyé à l'un des deux Français qui "ont laissé une empreinte durable, visible et reconnue sur la face de la terre", un des hommes qui "ont poussé une partie de l'humanité en Europe à dévier de son chemin historique tracé, qui ont eu la force de lui imprimer une autre direction." Saluant un réformateur "extraordinaire", il insiste sur sa fdélité aux dogmes : "Étant donné la violence des polémiques à son encontre, il n'est pas inutile d'af- f rmer que Calvin est un chrétien, qui adhère pleinement au symbole de Nicée-Constantinople. Qui professe croire en l'Église une, sainte, catholique (il préférait dire universelle) et apostolique. Qui croit en la T rinité, au péché originel et à celui d'aujourd'hui, au salut par Jésus-Christ. S'il ne veut pas qu'on prie la Mère de Dieu, il l'honore et croit fermement à sa virginité perpétuelle. Il conserve deux sacrements, le Baptême et la Cène. Contrairement à ce qui se dit parfois, il croit en la présence réelle, même s'il n'admet pas la conception catholique de la transsubstantiation". A. Besançon met aussi en évidence le "génie" de Calvin comme fondateur d'Église, pour avoir créé un système ecclésiastique à la fois adapté à tous les régimes politiques de son temps et à venir, mais aussi indépendant d'eux ; il le juge supérieur sur ce point à Luther.

1. Calvin, *Œuvres,* édition établie par F. Higman et B. Roussel, Paris, Gallimard, 2009.

Les patriarches Bartholomée et Kirill.

LE PHANAR

Visite du patriarche de Moscou

Le patriarche de Moscou Kirill Ier a commencé la série des “visites de paix” qu’il doit traditionnellement faire aux Églises sœurs orthodoxes, après son intronisation, en se rendant à Istanbul saluer le patriarche Bartholomée, le 4 juillet : “Nous sommes aujourd’hui dans votre ville cathédrale avec l’espoir que cette visite servira de point de départ favorable pour renouveler les relations fraternelles en Christ entre deux grands patriarcats orthodoxes de l’Église une, sainte, catholique et apostolique. Nous soutenons de toute notre âme l’appel lancé ici l’année dernière par V otre Sainteté pour que les Églises orthodoxes locales se reconnaissent et agissent comme une seule Église.” Le patriarche Bartholomée a répondu en regrettant les divisions des chrétiens en des temps particulièrement diff ciles : “Les chrétiens – au lieu de demeurer unis et de collaborer avec un seul esprit et un seul cœur af n que l’espoir qui est en nous soit convaincant – sont troublés par des divisions, des désaccords et des sottises à la fois au niveau de la chrétienté tout entière et à celui des relations interorthodoxes – ce qui est pire. […] Cependant, nous avons devant les yeux les décisions communes de la Synaxe des Primats des saintes Églises orthodoxes qui s’est tenue en octobre dernier au Phanar, avec la participation et le plein accord de votre prédécesseur feu le patriarche Alexis. […] La Conférence préconciliaire ordinaire qui s’est tenue il y a quelques jours à Genève, l’esprit dominant d’unité et d’amour comme ses pieuses et unanimes décisions, non seulement nous donnent beaucoup d’espoir mais offrent un modèle pour le futur”.
À leur retour à Moscou le 7 juillet, l’archevêque Hilarion, responsable du département des relations extérieures du patriarcat de Moscou, qui accompagnait le patriarche, a qualif é de “très positive” la rencontre, destinée à ouvrir “une nouvelle page dans les relations [du patriarcat de Moscou] avec le patriarcat de Constantinople”, ajoutant : “Nous sommes passés de la confrontation à la coopération, basée sur le respect mutuel et l’entraide” – allusion aux tensions nées dans les années 90 à propos du statut des Églises d’Estonie et d’Ukraine (d’après *Blagovest-info*).

SAMBATA DE SUS (ROUMANIE)

Rencontre du CIIR

Une rencontre de religieux et religieuses était organisée cette année (du 10 au 16 juillet) par le Congrès international et interconfessionnel de Religieux au monastère orthodoxe de Sambata de Sus, en Roumanie. Une cinquantaine de religieux et moines venus de toute l’Europe, appartenant aux principales confessions chrétiennes, se sont réunis pour une semaine de dialogue, d’enseignements mais surtout de prière commune, sur le thème *La vie religieuse témoin de l’Évangile aujourd’hui*. Le père spirituel du monastère, le très vénéré Père Théophile, qui est aveugle, a donné une belle méditation sur la vie des moines, leur chemin vers Dieu à travers l’amour du prochain : “Il y a trois éléments : la prière pour l’unité ; l’amour comme voie vers l’unité ; l’humilité qui fait du prochain quelqu’un de plus honorable que nous-mêmes” (voir *UDC* nº 152, 148, 144, 140, 136).

SOFIA

Pas de représentant bulgare à la rencontre de Chypre

Le Saint-Synode de l’Église orthodoxe bulgare a décidé de ne pas envoyer de représentants à la prochaine réunion de la Commission mixte pour le dialogue théologique entre l’Église orthodoxe et l’Église catholique, qui se tiendra dans l’île de Chypre du 16 au 23 octobre. Le Saint-Synode a estimé que les précédentes réunions n’avaient pas abouti à un minimum de convergence dogmatique. Plutôt que de dialogue théologique, il souhaite qu’il soit question lors de ces rencontres de problèmes sociaux (d’après l’agence grecque *Romfea*, 13 juillet).

ANAHEIM (ÉTATS-UNIS)

L’Église épiscopalienne lève le moratoire sur la consécration d’évêques homosexuels

Les délégués de l’Église épiscopalienne (anglicane) des États-Unis, évêques, prêtres et laïcs, refusant de tenir compte de nombreux aver - tissements, ont voté à une large majorité le 14 juillet, au cours de leur Convention générale triennale, la levée du moratoire sur la consécration d’évêques homosexuels, hommes ou femmes. Le Primat de la Communion

Statue de saint Paul en marbre noir des Pyrénées (M. Lorinet).

anglicane, l'archevêque Rowan Williams, a déclaré le 27 juillet que de très vives inquiétudes ont déjà été exprimées à ce sujet, et que l'Église épiscopalienne pourrait avoir à accepter un rôle secondaire au sein de la Communion anglicane après cette décision (d'après les *ENI*, 15 et 27 juillet).

BIARRITZ

"Paul' *Art*" : l'apôtre Paul inspire les artistes !

L'exposition de l'été à la crypte Sainte-Eugénie, du 25 juillet au 16 août, a mis en valeur cette année la f gure étonnante de saint Paul, l'apôtre des Nations, toujours d'actualité, le témoin de la liberté nouvelle que donne la foi, le penseur de l'universel par delà les barrières que les peuples et les hommes dressent entre eux : "Il n'y a plus ni juif ni grec, ni maître ni esclave, ni homme, ni femme…" (Ga 3, 28). Lire saint Paul, c'est ce que nombre de groupes de lecture biblique ont fait tout au long de l'année, sur la paroisse Notre-Dame du Rocher, à Biarritz. Mais créer une expo en donnant aux artistes la possibilité de traduire leur propre lecture sur une toile, une sculpture, un vitrail, une céramique, une icône… c'est le déf qu'une équipe réunissant les principales communautés chrétiennes de la ville (réformés, baptistes, catholiques et orthodoxes) a voulu relever : c'est une autre manière de faire connaître la pensée plurielle de Paul. La plupart des 44 artistes ne connaissaient l'apôtre que par bribes ou par idée reçue, "Paul le misogyne" par exemple… Eux-mêmes ont été étonnés de leur aventure. […] L'exposition a permis aux communautés chrétiennes, quelle que soit l'appartenance, de se mobiliser pour accueillir le f ot des visiteurs, deux ans après une exposition semblable sur la Bible, et de mieux se connaître. Saint Paul est peut-être un peu moins "cet homme inconnu" à Biarritz, même s'il reste encore diff cile à comprendre, aux dires de l'auteur de la *Lettre de Pierre* (2 P 3, 16)! (d'après le P. Michel Garat).

KIEV

Le patriarche de Moscou en visite en Ukraine

Kirill I er s'est rendu pour la première fois en Ukraine en tant que patriarche du 27 juillet au 5 août. Cette visite au berceau de la foi des Russes, déchiré depuis l'indépendance de l'Ukraine en 1991 entre plusieurs juridictions orthodoxes, avait une importance religieuse – et politique – capitale. À plusieurs reprises, la visite a d'ailleurs été per turbée par des manifestants, partisans d'une Église ukrainienne indépendante – en particulier à Rivne, dans l'ouest du pays, traditionnellement plus contestataire à l'égard du Patriarcat de Moscou. C'est un appel solennel à l'unité que le patriarche de Moscou est venu lancer à l'Ukraine (où se trouve un tiers de ses paroisses), appel adressé également à la Russie, au Belarus et à la Moldavie, c'est-à-dire à tous les peuples qui composent la "Sainte-Russie". Ainsi à la Laure de Potchaev , haut lieu de l'orthodoxie en Ukraine : "Il nous faut restaurer l'unité de l'Église du Christ, cette unité sans laquelle on ne peut parvenir à aucun salut. C'est pourquoi les ambitions humaines, les projets politiques et d'autres idées qui divisent l'Église aujourd'hui doivent être mis de côté. Puisqu'aucun projet humain ne peut apporter bonheur et bien-être si la réalisation de ce but provoque la division du peuple, de l'Église, du ciel et de la terre" (d'après les sites egliserusse.eu et patriarh.in.ua, et les *ENI*, 4 août).

Évangéliques : réponse positive à l'encyclique *Caritas in Veritate*

À l'initiative de trois importantes or ganisations évangéliques, *The Center for Public Justice* (États-Unis), *Cardus* (Canada) et *The Kirby Laing Institute for Christian Ethics* (Royaume Uni), 68 dirigeants, théologiens et professeurs évangéliques ont signé, le 27 juillet dernier, l'appel *"Doing the Truth in Love : an evangelical call for response to* Caritas in Veritate", invitant leurs coreligionnaires à répondre avec enthousiasme à l'appel qu'a lancé Benoît XVI dans sa dernière encyclique.

Cet appel débute ainsi : "Les récents événements survenus à l'échelle mondiale nous ont éveillés à l'importance d'une réf exion chrétienne soutenue sur la nature et le but de la vie économique, à la fois dans nos sociétés et dans les autres régions du monde. Par conséquent et en tant que protestants évangéliques nous applaudissons la publication de *Caritas in Veritate* du pape Benoît XVI. Nous appelons les chrétiens partout où ils se trouvent, et tout particulièrement nos confrères évangéliques de l'hémisphère Nord, à lire, à travailler et à répondre à *Caritas in V eritate* qui identif e le double appel à l'amour et à la vérité dans nos vies de citoyens, d'entrepreneurs, de travailleurs et, plus fondamentalement, chez les disciples du Christ que nous sommes. […] Nous recommandons la manière dont cette encyclique envisage le développement économique comme authentique chemin pour l'épanouissement pour l'homme."

La joie de la f délité. Précédé d'un entretien avec le frère Hyacinthe Destivelle op

Patriarche DANIEL de l'Église orthodoxe roumaine, Paris, Cerf et Istina, 2009. 625 p. 30 euros.

Théologien reconnu, le patriarche de Roumanie a rassemblé une série d'ar - ticles pour la plupart publiés entre 1978 et 2008, partiellement mis à jour. Un très bel ensemble qui traite aussi bien de l'anthropologie théologique et de l'ecclésiologie que des déf s actuels pour l'Église orthodoxe. À lire!

Les lieux de communion. Liturgie et œcuménisme

Jean CORBON, Paris, Cerf ("Théologies"), 2009. 677 p. 49 euros.

Préfacé par le cardinal Kasper, ce beau volume regroupe judicieusement une trentaine d'articles d'une grande f gure du Proche-Orient chrétien décédée en 2001. Traitant de liturgie, d'ecclésiologie et de la réception de documents offciels avec la compétence d'un grand théologien, et la sensibilité d'un prêtre gréco-catholique vivant au Liban, il offre une remarquable approche des problèmes œcuméniques. Un livre très important.

"Marie". Documents Épiscopat nº 10 (octobre) 2009.

Comité mixte baptiste catholique en France. 4,50 euros.

Ce nouveau document du dialogue français entre catholiques et baptistes est un événement du fait du sujet traité. Après un chapitre sur les aff rmations communes aux deux partenaires, plus dense qu'on ne le pense habituellement, puis un exposé précis des points de divergences, il se termine par une interpellation courageuse des f dèles des deux confessions. À travailler !

À commander sur documents.episcopat@cef.fr

Un souvenir provocant dans une société pluraliste

Jean-Baptiste METZ, *Memoria passionis*. Paris, Cerf ("Cogitatio f dei" nº 269), 2009. 244 p. 30 euros.

Figure emblématique de la théologie politique, le grand théologien catholique allemand s'interroge sur la manière de parler de Dieu étant donné la souffrance du monde, surtout depuis Auschwitz. Une réf exion exigeante en dialogue avec philosophes (Nietzsche, Habermas…) et théologiens (Rahner surtout).

"Vous serez mes témoins". Pour un temps de confusion et de mutations

Jacques GRUBER, Paris, Cerf ("Théologies"), 2009. 372 p. 34 euros.

Dans le prolongement d'un précédent ouvrage sur l'écoute de la Parole, l'auteur, pasteur de l'Église réformée de France, propose une riche réf exion sur le témoignage chrétien en étudiant successivement les circonstances, les occasions et la dimension ecclésiale.

Jean Calvin. Les multiples d'une réforme et de sa réception

Daniel BOLLIGER, Marc BOSS, Mireille HÉBERT et Jean-François ZORN (éd.), Lyon, Olivétan, 2009. 315 p. 22 euros.

Treize universitaires, enseignant principalement à Montpellier, nous offrent un bel ensemble d'études traitant successivement du réformateur, de l'implantation du calvinisme dans le sud de la France, de son rayonnement au-delà de nos frontières et f nalement de son actualité. Un ouvrage marquant dans la f oraison des publications de cette année.

La guérison divine au XXIème siècle. Vos doutes, mes certitudes. Entretiens avec Paul Ohlott. Avec la collaboration de Pierre de La Chapelle

Carlos PAYAN, Paris, Ed. Première partie, 2009. 17 p. 10 euros.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur offre un intéressant éclairage sur le phénomène controversé des conventions et écoles de guérison, en donnant la parole à une personnalité inf uente du courant néopentecôtiste, plus mesurée que le titre et sa réputation ne le laisseraient supposer…

Philon d'Alexandrie, Maître spirituel

Mariette CANEVET, Paris, Cerf ("Initiations"), 2009. 253 p. 20 euros.

Une excellente présentation de la réf exion d'un juif contemporain de Jésus, fortement marqué par la culture grecque, sur l'homme et sa place dans l'univers, dont l'auteur montre bien qu'elle est sur - tout l'expression d'une expérience spirituelle authentique nourrie de l'Écriture.

A l'écoute d'Israël, en Église (tome II)

Pierre LENHARDT, Paris, Parole et Silence-Collège des Bernardins ("Essais"), 2009. 222 p. 20 euros.

Ce nouveau recueil d'articles d'un spécialiste présente trois études sur ce qui est commun au judaïsme et au christianisme (miséricorde, eschatologie et sacrif ces) puis trois qui mettent en évidence la nouveauté apportée par Jésus-Christ (présence divine, renouvellement de l'Alliance, exégèse), avant un dernier chapitre sur l'intérêt des sources juives.

La Vie en Christ

Nicolas CABASILAS, Paris, Cerf ("Trésors du Christianisme"), 2008. 338 p. 23 euros.

À défaut de celle de M.-H. Congoudeau dans la collection des Sources chrétiennes, cette réédition de la traduction moins précise de Daniel Coff gny permettra une première approche du grand ouvrage du théologien byzantin du XIVème siècle.

Michel Mallèvre

Jubilé Calvin à l'église réformée du Saint-Esprit

Du vendredi 16 octobre au dimanche 1er novembre, de 14h à 19h
Exposition *Jean Calvin : de la Réforme à la modernité.*
Vendredi 16 et samedi 17 octobre
Colloque *Jean Calvin : de la Réforme à la modernité.*
Samedi 17 octobre, à 20h30
Concert *Autour des psaumes de la Réforme.* Avec les ensembles vocaux Alcyone et Système 20.

Église Réformée du Saint-Esprit
15, rue Roquépine
75008 Paris
Tél. 01 42 65 43 58
info@erf-saint-esprit.org

Protestants en fête – Témoins ensemble

30, 31 octobre et 1er novembre
Premier rendez-vous national des protestants français à Strasbourg : spectacles, animations, tables rondes, expositions ouverts à tous et pour tous les âges.
Culte le dimanche au Zénith Europe, avec 1000 choristes.

Protestants en fête 2009
1b, quai Saint-Thomas
BP 80022
67081 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 25 90 46
protestantsenfete2009@protestants.org

Dixième anniversaire de la Déclaration commune sur la justification

(Église catholique / Fédération luthérienne mondiale)
Samedi 7 novembre à 16h30
Célébration œcuménique en l'église luthérienne des Billettes.

22, rue des Archives
75004 Paris

Centre évangélique d'information et d'action de Lognes

8 - 10 novembre
Bioéthique, quand la question s'impose
Études bibliques, conférences, table ronde…
Soirée théologique avec Daniel Arnold (Institut biblique d'Emmaüs), Philippe Deterre (prêtre de la Mission de France, directeur de recherche au CNRS) et Louis Schweitzer (Faculté de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine) - Modérateur : Luc Olekhnovitch.

39, Grande Rue
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 41 95 81 88
centre.evangelique@wanadoo.fr
www.centre-evangelique.com

Institut Saint-Serge Colloque international Florovsky

Le père Georges Florovsky et le renouveau de la théologie orthodoxe au XXème siècle
27-28 novembre

93 rue de Crimée – 75019 Paris
Tél. 01 42 01 96 10
ito@saint-serge.net
www.saint-serge.net

Centre Sèvres Calvin : un réformateur, des héritiers

Conférences (14h30 - 16h30) organisées par A.-M. Petitjean
8 janvier 2010 : *De Calvin à nos jours, l'héritage et les héritiers* - Michel Leplay
15 janvier : *Calvin, lecteur des Écritures, prédicateur de la Parole* - Henri Blocher
22 janvier : *Calvin, penseur et organisateur de l'Église* - Paul Wells
29 janvier : *Calvin, du bon usage de la loi* - François Clavairoly

35bis, rue de Sèvres - 75006 Paris
Tél. 01 44 39 75 00

Colloque de l'Institut Supérieur d'Études Œcuméniques

Les pratiques autour de la mort : enjeux œcuméniques
26, 27 et 28 janvier 2010

21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06
Tél. 01 44 39 52 56
iseo@icp.fr
www.icp.fr/iseo

Alliance biblique française Nouvelle exposition : la Bible, patrimoine de l'humanité

L'exposition itinérante *La Bible, patrimoine de l'humanité* a pour but de faire découvrir la Bible au plus large public possible. Cette exposition présente 6 modules thématiques répartis sur 350 m² d'exposition.
Le visiteur découvre comment la Bible a été écrite, transmise, et traduite au fil des siècles, comment ce Livre rencontre les cultures du monde, inspire les artistes, les écrivains. Il se familiarise avec les personnages bibliques, les contextes dans lesquels les textes sont nés, etc. Il découvre une collection unique de Bibles anciennes, et des pièces archéologiques significatives. Il peut consulter et manipuler tous les outils que la Bible suscite,audio, vidéo, chants, musiques, textes, théâtre, bandes dessinées, dictionnaires…
Après Monaco, l'exposition sera présentée à :
- Nîmes, Galerie Jules Salles, du 2 au 17 octobre.
- Strasbourg, salle de l'Aubette, du 26 octobre au 8 novembre.
- Vannes, Palais des Arts, du 22 novembre au 4 décembre.
- Saint-Germain-en-Laye, Manège royal, du 26 mars au 11 avril 2010.

L'inauguration officielle aura lieu à l'UNESCO à Paris, du 8 au 12 février 2010.
Alliance biblique française - B.P. 47 - 95400 Villiers-le-Bel - www.la-bible.net

Unité
DES CHRÉTIENS
OCTOBRE 2009 – N°156

Unité des Chrétiens
58, avenue de Breteuil
75007 Paris
Tél. 01 72 36 69 61
Fax 01 73 72 96 67
redaction.udc@cef.fr

Revue placée sous le patronage
du Conseil d'Églises chrétiennes en France.

Nous nous engageons lors de controverses, en particulier quand il existe une menace de division pour des questions de foi et d'éthique, à rechercher l'échange et à discuter ensemble ces questions à la lumière de l'Évangile.

Responsables devant Dieu, nous devons dégager et développer des critères communs pour déterminer ce que les hommes peuvent sans doute faire d'un point de vue scientif que et technologique, mais ne doivent pas faire d'un point de vue éthique. En tout cas, la dignité unique de chaque homme doit garder sa priorité par rapport à ce qui peut être fait par la technique.

Charte œcuménique européenne.
Lignes directrices en vue d'une collaboration croissante
entre les Églises en Europe (nº 6 et 9)